

Un pas pour le cessez-le-feu immédiat au Mali

Page 3



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3493 - Ven.20- Sam.21 février 2015 - Prix : 10 DA

APC d'Azazga (Tizi Ouzou)

Le wali promet de débloquer la situation

Page 3



Mise en service de la maison des patients Dar El Ihssane à Blida

Le cancer, affaire de tous

Page 2

L'Egypte, le retour

Par Mohamed Habili

A la dernière réunion, des plus ordinaires, de la Ligue arabe, une motion, pas même vraiment de soutien ni même d'approbation après coup, mais juste de compréhension envers l'attaque égyptienne contre Daech en Libye, a été votée à l'unanimité moins une voix, qui, faut-il s'en étonner, était celle du Qatar. Encore faut-il préciser, le Qatar n'avait pas à proprement parler condamné la riposte égyptienne à la décapitation théâtralisée de 21 de ses ressortissants coptes par les extrémistes affiliés à Daech, mais juste tenu à ce que la résolution finale fasse état de ses réserves par rapport à celle-ci. N'empêche, le délégué égyptien n'a guère apprécié ce quant à soi, d'autant qu'il valait condamnation de l'action entreprise par son pays. Il l'a fait savoir séance tenante et en des termes qui à eux seuls disent bien que quelque chose dans les rapports entre pays arabes a effectivement changé. Le Qatar se voit sans ménagement aucun accuser de soutenir le terrorisme. Et pas n'importe lequel, non, celui-là même qui s'en était pris aux 21 coptes, et contre lequel l'Egypte avait dû sévir. Il n'y a pas encore si longtemps, personne dans la Ligue n'aurait osé traiter le Qatar de cette façon. C'était plutôt à lui de faire des remontrances, de faire la leçon, et à des pays qui sous tous rapports, sauf un, celui de l'argent, pesaient bien plus lourd que lui.

Suite en page 3

Pas d'accord entre les syndicats et le ministère

Education, retour à la case départ



La rencontre qui a réuni mercredi dernier les dix partenaires sociaux avec la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, s'est soldée par un échec.

Lire page 2

Nouveau rebondissement à l'APW de Béjaïa

Gel des salaires et indemnités des élus

Page 2



Théâtre/ «Noces de sang» de Lorca au TNA L'offrande artistique de Ziani au public

Page 13

Pas d'accord entre les syndicats et le ministère

Education, retour à la case départ

■ La rencontre qui a réuni mercredi dernier les dix partenaires sociaux avec la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, s'est soldée par un échec.

Par Meriem Benchaouia

Les deux parties ne sont parvenues à un accord et le procès-verbal sanctionnant lesdites négociations, paraphé jeudi en fin

Nouveau rebondissement à l'APW de Béjaïa Gel des salaires et indemnités des élus

NOUVEAU rebondissement dans l'affaire de la crise de l'APW de Béjaïa. La direction de la réglementation et de l'administration générale (Drag) a procédé ces derniers jours aux gel des salaires du président, des vice-présidents et des présidents des commissions permanentes de l'Assemblée populaire de wilaya jusqu'au règlement de la crise. Une information qui nous a été confirmée hier par une source à la wilaya. Cette mesure ne s'appliquerait pas aux autres membres (simples) de l'APW, nous dit une autre source qui précise qu'il a été demandé à ces membres de restituer les clés et cartes grises des véhicules qu'ils utilisent. La décision a été prise suite à la requête formulée au milieu de la semaine passée par les 24 élus de l'APW constituant la nouvelle majorité au sein de cette institution. Pour rappel, l'APW est plongée dans la crise depuis le 8 décembre de l'année écoulée, date où la coalition FFS-RND avait perdu sa majorité au profit de FLN, RCD, FS (transfuge du FFS). Et le feuilleton du blocage du budget primitif 2015 avait fait couler beaucoup d'encre. Plusieurs sessions ont été avortées et des secteurs attendent que leurs bilans soient examinés. Et depuis c'est l'escalade des rapports entre les deux parties qui s'accroissent mutuellement par déclaration et communiqués interposés au point où le groupe FFS a décidé de s'attaquer aussi à l'administration estimant qu'elle a pris partie en faveur de l'opposition. Dans sa dernière déclaration, la nouvelle majorité se disait «renforcée et déterminée, à mettre fin à la violation de la loi». Elle avait demandé au P/APW de se conformer aux règles démocratiques, estimant que «son refus de se conformer au choix de la majorité ne fait qu'aggraver la situation plus qu'inquiétante que vit notre région et refuser le libre jeu démocratique est assumé par le FFS pour se maintenir, indigne et illégalement, aux commandes de notre Assemblée». Elle avait également souligné qu'elle fera en sorte de faire «respecter le choix populaire et défendre les intérêts de la population». En somme, avec cette nouvelle donne c'est le FFS qui vient d'essayer un revers dans la wilaya de Béjaïa avec la perte vraisemblable de l'APW. Et les jours à venir nous donneront plus d'éclairage.

Hocine Cherfa

d'après-midi, a été rejeté par les représentants des travailleurs. Avec ce retour à la case départ, le conflit qui secoue le secteur risque de perdurer encore longtemps et le mouvement de grève d'être renforcé davantage. Selon le communiqué de la tutelle, le procès-verbal sanctionnant la rencontre entre le ministère de l'Education nationale et les syndicats qui ont déclenché le débrayage n'a pas été signé à cause de leur rejet de la proposition relative à la rédaction d'une charte d'éthique et de stabilité. Le ministère de l'Education a précisé que «le procès-verbal commun a buté sur le dernier point engageant l'ensemble des parties à la rédaction d'une charte d'éthique et de stabilité dans le secteur de l'éducation, et donc n'a pas été signé». Cette charte, précise le ministère, vise à assurer un climat favorable à la construction d'un processus favorisant l'émergence d'une école de qualité. Le ministère a expliqué que «le procès-verbal n'a malheureusement pas été signé malgré l'accord des deux parties sur l'installation d'une commission chargée du réexamen du statut particulier des personnels de l'éducation nationale, ainsi que la mise en œuvre d'un calendrier pour l'exécution des procès préalablement signés». Il a été également convenu «l'organisation de séances de travail à l'échelle des directions de l'éducation avec les instances syndicales locales, en vue d'une résolution des problèmes au niveau des wilayas». Ont assisté à cette rencontre qui s'est déroulée à huis clos, des représentants de



Ph/L'Éclair

la Coordination syndicale qui regroupe le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (Snte), l'Union nationale des travailleurs de l'éducation et de la formation (Untef), le Conseil des lycées d'Alger (CLA). Il s'agit également du Syndicat national autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Snatef), le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement primaire (Snapep), le Syndicat national autonome du personnel de l'administration publique (Snapap) et de la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation (Fnte) affiliée à l'Union nationale des travailleurs algériens (Ugta). Ont pris part également à cette ren-

contre le Syndicat des corps communs et des travailleurs professionnels (Scctp) et du Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique élargi (Cnapest). Concernant la révision du statut particulier, la première responsable du secteur, Nouria Benghebrat, avait déclaré auparavant avoir proposé la date du 2 mars prochain pour l'installation de la commission de la révision de ce statut pour définir un calendrier de travail. Cette commission mixte regroupera les représentants du ministère de l'Education et des syndicats du secteur, outre le ministère des Finances et la direction générale de la Fonction publique. La ministre a précisé que son département avait proposé la révision du statut particu-

«tous les dysfonctionnements constatés et prouvés», mais en même temps «il faudra signer une charte d'éthique et de stabilité pour instaurer un consensus permettant de préserver l'école publique, établir un calendrier de mise en œuvre des procès-verbaux et l'établissement des rencontres au niveau des directions de l'éducation avec les syndicats pour traiter les problèmes dans chaque wilaya». Selon M^{me} Benghebrat, «certains des partenaires sociaux sont convaincus, relativement aux propositions, et je dirais qu'il y a, dans ce sens, une maturité par rapport à ce qui se passe dans le secteur alors que d'autres sont nettement plus méfiants et continuent à affirmer qu'ils allaient maintenir leur grève».

M. B.

— Mise en service de la maison des patients Dar El Ihssane à Blida —

Le cancer, affaire de tous



Ph/E. Soraya/A.

Avec la mise en service, mercredi à Blida, de son foyer pour les cancéreux «Dar El Ihssane», l'Association El Badr a montré comment le cancer peut être l'affaire de tout un chacun et à quel point on peut innover lorsqu'on a la volonté de soutenir les patients et soulager leurs souffrances. Il ne s'agit pas de première en Algérie, mais l'association El Badr, qui vient tout nouvellement de mettre en service son foyer pour les cancéreux et leurs proches, donne une preuve d'une initiative qui ne veut pas seulement héberger mais offrir un climat de convivialité et de bien-être qui pourra soulager ses hôtes sur tous les plans. Inaugurée par le wali de Blida il y a quelques jours, la maison Dar El Ihssane a été mise en service officiellement par le ministre de la Santé en présence des membres de l'association El Badr qui vient enfin

de voir son rêve devenir réalité. La maison est implantée au cœur de la wilaya de Blida, à proximité du Centre anti-cancer de Blida. Heureux de voir leur projet atteindre la phase de fonctionnement, les membres de l'association El Badr ont expliqué que le cancer n'est pas seulement une affaire des autorités publiques mais plutôt «affaire de tous». C'est d'ailleurs le mot d'ordre de cette association visiblement heureuse de se lancer

dans la bataille. «Ensemble contre le cancer» est notre devise dans un temps marqué par l'individualisme et où les compétences dans le domaine social sont dénuées, «ensemble» a une connotation pratique et est synonyme de «plus grande efficacité dans la lutte contre le cancer», soutiennent les membres de l'association. Mustapha Moussaoui, directeur de l'établissement, dira qu'il s'agit d'un espace, d'un toit dédié aux patients qui se font soigner au CAC de Blida venant des wilayas lointaines et qui ont des difficultés de déplacements pour rentrer chez eux après chaque séance. «Pour lutter contre le cancer, les malades et leurs parents ont besoin d'une aide sociale et humanitaire», explique la même source. Saluant l'initiative de l'association et l'abnégation des personnes ayant œuvré à sa concrétisation, le ministre de la

Santé, Abdelmalek Boudiaf a déclaré mercredi, à l'occasion de son inspection de cette maison, que l'Algérie a besoin de ce genre d'initiative et que le mouvement associatif a lui aussi un rôle à jouer dans le soutien des malades atteints de cancer et le soulagement de leurs souffrances. «L'Algérie a un besoin pressant de milliers d'associations caritatives actives», dira le ministre, tout en réaffirmant l'engagement de la tutelle à «offrir toute l'aide et les encouragements nécessaires à ces associations». Le ministre a par ailleurs proposé l'affectation d'un espace, dans les hôpitaux, au profit des associations, afin de leur permettre d'accomplir leur mission, notamment dans l'orientation ou la sensibilisation des malades. Le ministre de la Santé a annoncé par la même occasion l'organisation incessamment d'une journée d'étude nationale, qui réunira toutes les associations, «aux fins d'examiner ensemble leurs besoins et les moyens de les soutenir». Dar El Ihssane a une capacité de 45 lits, en plus de la disponibilité de toutes les commodités assurant une prise en charge psychologique et sociale du malade. Une salle de sport, un salon de coiffure et de bien-être ainsi que des espaces pour l'artisanat sont autant d'espaces qui offrent une touche d'animation et de bien-être et soulageront un tant soit peu les patients qui occuperont leur temps pendant la période de traitement. Une équipe composée de bénévoles est également formée et mobilisée pour l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des patients.

Yasmine Ayadi

— Signature d'une Déclaration des parties au processus d'Alger —

Un pas pour le cessez-le-feu immédiat au Mali

■ Ce n'est que jeudi dans la soirée que la médiation algérienne dans le dialogue inter-malien a pu décrocher la signature d'une déclaration des parties au processus d'Alger. Selon les concernés, il s'agit d'«avancée» en termes de mesures de confiance pour impulser les pourparlers qui se trouvent à leur 5^e round.



Par Nacera Chennafi

Les mouvements politico-militaires de la région nord du Mali et le gouvernement malien qui se sont engagés dans un dialogue en Algérie depuis juillet 2014 ont enfin signé jeudi soir, une Déclaration qualifiée d'«avancée» en termes de mesures de confiance pour impulser les pourparlers.

Selon le chef de la diplomatie algérienne qui a présidé la cérémonie de signature, la «Déclaration des parties au processus d'Alger» a pour objectif de «porter au climat d'ensemble une nouvelle avancée en termes de confiance et de consolidation du cessez-le-feu sur le terrain». Il s'agit aussi d'une réaffirmation des

différentes parties maliennes, leur adhésion au dialogue inclusif pour le retour de la paix et de la stabilité dans le nord du Mali sur fond de plein respect de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale de ce pays qui reste otage des hostilités depuis maintenant plus de deux ans.

La déclaration signée à Alger qui comporte six points, porte sur une cessation immédiate de toutes formes de violence sur le terrain. Elle appelle les parties maliennes à «observer une cessation immédiate de toutes formes de violence, et s'abstenir de tout acte ou propos provocateur», mettant, ainsi, en place de nouvelles bases aux efforts pour une réconciliation véritable entre les Maliens, d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité

durables dans le pays.

Le document en question insiste sur le respect des «engagements contractés» auparavant notamment l'accord de cessez-le-feu signé en mai 2014 et ses modalités de mise en œuvre. Les parties maliennes sont aussi appelées à poursuivre «la mise en œuvre des mesures de confiance, notamment la libération des personnes détenues» réaffirmant leur engagement pour la paix et la stabilité.

Il faut dire que le dialogue inter-malien est passé par des moments difficiles à cause des divergences sur les modalités d'application d'accord de cessez-le-feu et la question de la réorganisation mais avec la déclaration signée avant-hier, on parle d'un nouveau souffle

au dialogue inter-malien dont les parties sont également liées par les dispositions de l'accord préliminaire de Ouagadougou relatif aux mesures de confiance.

A ce propos, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a indiqué que la nouvelle Déclaration des parties au processus d'Alger, qui est «exutoire» dès sa signature, œuvre pour l'aboutissement, le plus rapidement, à un accord global de paix et de réconciliation pour lequel un projet a été remis aux parties par la médiation le mois de novembre dernier. Dans son allocution, lors de la cérémonie de signature de cette Déclaration, il a affirmé qu'«il s'agit aussi en termes d'engagement des parties à éviter tout acte et propos qui soient de nature à détériorer la situation sur le terrain, et par conséquent à créer des difficultés indues et non nécessaires à ce processus de négociations» et d'«aboutir le plus rapidement à un accord global de paix et de réconciliation pour lequel un projet a été remis aux parties par la Médiation le mois de novembre dernier». Outre les représentants du gouvernement du Mali, six mouvements politico-militaires du nord ont pris part aux pourparlers de paix au Mali, à savoir, le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).

N. C.

APC d'Azazga (Tizi Ouzou)

Le wali promet de débloquent la situation

Le wali de Tizi Ouzou Abdelkader Bouazeghi a assuré, jeudi, que des mesures seront prises incessamment par l'administration pour débloquent l'Assemblée populaire communale (APC) d'Azazga (35 km à l'Est de la wilaya de Tizi Ouzou). Depuis septembre dernier, pour rappel, le maire et les autres membres de l'APC sont empêchés d'accéder à l'hôtel de ville par des habitants qui protestent contre la gestion des affaires de leur commune. Le premier magistrat de la wilaya, qui s'exprimait en marge d'une réunion consacrée aux nouvelles dispositions du Fonds commun des collectivités locales (FCCL) devenu la caisse de solidarité et de garantie des collectivités, a annoncé que «l'administration va prendre des mesures pour débloquent la situation» tout en relevant que «ce blocage se répercute négativement sur la gestion des projets de développement local et donc de la prise en charge des préoccupations des citoyens». Dans le même sillage, Bouazeghi a indiqué que les «plans communaux de développement (PCD) pour l'exercice 2015 n'ont pas été élaborés par l'APC d'Azazga», à l'instar des communes d'Ait Bouadou, d'Ait Yahia et de Béni Douala. Pour rappel, le fonctionnement de l'APC d'Azazga est bloqué depuis le 21 septembre dernier par des habitants issus de plusieurs villages de la commune qui réclament la dissolution de l'Assemblée populaire communale, accusée, selon les villageois, d'incompétente à prendre en charge le développement communal. Ils reprochent «la dilapidation du foncier largement squatté au vu et au su des élus», «la non-régularisation des lotissements encore dans l'indivision, à l'exception d'un seul, celui situé aux Chalets», «le ramassage des ordures pour la ville et pas pour les villages», «la gestion laborieuse des écoles primaires», «le plan de circulation chaotique», «l'aménagement urbain en peine». Des accusations réfutées en bloc par le prési-



dent de l'APC Mustapha Bouada qui se défend et ne cesse de soutenir que «l'Assemblée communale n'a rien à se reprocher, et plusieurs projets tels que la piscine semi-olympique, la salle omnisports et la salle de conférences, pour ne citer que ceux-là, sont en cours de réalisation» allant même à souligner que «l'ensemble des constructions illicites ont fait l'objet d'un arrêté de démolition adressé au service concerné». Les élus de l'APC d'Azazga avaient même orga-

nisé un meeting en janvier dernier à l'annexe de la maison de la culture Mouloud-Mammeri dans la même ville pour se défendre de toutes les accusations lancées par les protestataires. Cette rencontre était intervenue quelques semaines après le travail de la commission d'enquête sur la gestion des affaires de cette municipalité qui n'aurait pas relevé d'anomalies dans cette même gestion.

Hamid Messir

LA QUESTION DU JOUR

L'Egypte, le retour

Suite de la page une

Ni l'Egypte, ni l'Algérie, et encore moins la Syrie, que les pays du Golfe, sous la houlette de Qatar justement, ont mis au ban de la Ligue, n'avaient le courage de récuser ouvertement ses desideratas. Elles étaient obligées de lui faire de substantielles concessions pour avoir le droit de faire entendre à chaque fois leurs petites différences, c'est-à-dire leurs réserves. Si bien qu'à la fin, on ne savait pas très bien ce qu'il en a été, si elles s'étaient alignées sur la position des monarchies du Golfe, c'est-à-dire celle du Qatar (il fut un temps en effet où même la voix de l'Arabie saoudite passait après celle du Qatar) ou si elles s'y étaient fermement opposées. De toute façon, quelle qu'ait pu être leur divergence, elle était minimisée, ravalée au rang de réserve, de nuance, de léger écart par rapport à l'oukase qatari. Eh bien, ce temps est terminé. C'est précisément ce message que l'Egypte a voulu faire parvenir à l'adresse du seul concerné, en le traitant de suppôt du terrorisme. Non seulement, ce n'est plus à lui de donner le la, mais il a perdu jusqu'au droit d'exprimer des réserves, à plus forte raison si celles-ci sont dirigées contre l'Egypte. La ruade a été si brutale, elle a semblé aussi à ce point disproportionnée par rapport au manquement, que non seulement le fautif, mais toutes les monarchies du Golfe ont cru devoir faire entendre... une légère protestation. Le Conseil de coopération du Golfe a fait aussitôt savoir qu'il apportait son soutien à son membre ainsi rudoyé, mais que cela néanmoins ne l'empêchait pas de continuer à œuvrer en vue de dissiper la mésintelligence qui s'était installée entre les deux pays frères, l'Egypte et le Qatar. Or il en est qui pensent que ce n'est là que le début d'un réalignement de l'Arabie saoudite, à l'initiative du nouveau roi, dans la querelle entre ces deux pays, un rééquilibrage, une correction de la position du royaume en faveur du Qatar, le roi défunt ayant fait preuve d'une grande partialité à son encontre. Il y a une part de vérité dans ce point de vue. Mais si le Qatar est sur la sellette, c'est moins parce qu'il a été marginalisé dans son environnement que parce que les conséquences de ses actes font maintenant l'actualité partout où il avait sévi, au Moyen-Orient comme au Maghreb. Et puis parce que l'Egypte de Sissi ce n'est pas l'Egypte de Morsi. Autant celle-ci se sentait l'obligée du Qatar, et avait tendance à lui complaire en tout, autant celle-là est désireuse de le ramener à sa juste place, au droit chemin, qui mène au Caire. Et la leçon ne semble pas perdue, puisque le Qatar ne s'est pas décommandé malgré la rebuffade de la rencontre sur l'économie égyptienne prévue pour bientôt.

M. H.

Urbanisme

L'Algérie en manque d'espaces verts

■ *Sablettes, forêts de Bouchaoui et de Bainem, jardin d'essai du Hamma, ne sont pas suffisants pour une population aussi importante que celle de la capitale.*

Par Sarah Harchou

Les espaces verts en Algérie, et particulièrement à Alger, se font vraiment rares. L'absence d'espaces verts a causé l'étouffement de la capitale et les habitants ne trouvent plus d'air frais à respirer. Les gens ne trouvent plus où aller les week-ends afin de se distraire après une longue semaine de travail.

Même les espaces verts connus à Alger ne sont pas très bien entretenus, ou du moins sont négligés, et ne connaissent pas l'affluence des visiteurs même les week-ends.

Il est bien de souligner, dans ce cadre, que les normes minimales reconnues par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) concernant les surfaces d'espaces verts à aménager dans les agglomérations sont de 10 m² par habitant pour les espaces urbains et 25 m² pour les espaces suburbains. Des normes qui sont loin d'être respectées, voire intégrées dans les différents projets de développement urbain. Sablettes, forêts de Bouchaoui et de Bainem, jardin d'essai du Hamma ne sont pas suffisants pour une population assez vaste.

Cependant la nécessité de développer des espaces verts dans la capitale devra constituer une priorité pour la faire sortir de l'étouffement. La qualification d'Alger la blanche laissée par



nos ancêtres ne désigne plus l'actuel Alger qui est loin de pouvoir se mesurer aux grandes villes des pays développés ou même à certaines villes des pays émergents comme «Tunis» la verte.

D'ailleurs, les pays développés accordent souvent une grande importance à l'urbanisme végétal, pour sa grande impor-

tance vis-à-vis du développement sain du pays et de la société.

Outre le manque d'espaces verts, il est à noter une insuffisance en matière d'infrastructures de loisirs.

Les Algérois se plaignent car il n'y a rien pour vaincre l'ennui, et casser la routine imposée par le quotidien. Les moyens de

locomotion, des salles de sports, des terrains de sports, sont en manque flagrant en Algérie. Les jeunes ne trouvent rien à faire pour tuer le temps, alors que ces infrastructures de détente auraient permis d'assurer une stabilité sociale en luttant contre l'oisiveté.

S. H.

Saâd Damma P-DG de Mobilis en visite à Béjaïa

«Notre action s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale»

Le président-directeur général de Mobilis, Saâd Damma, était l'hôte de la wilaya de Béjaïa jeudi dernier. Une visite qui a été très appréciée par le mouvement associatif local dont une dizaine activant dans divers domaines (sport, culturel, protection de l'environnement, humanitaire, social...) ont reçu des aides financières allant jusqu'à 100 millions de centimes. C'est le cas des associations «Ardh» pour la protection de l'environnement, Club de handball Ifri Ouzellaguen, association de lutte contre le cancer d'Akbou, El Karame, etc. Mobilis a choisi ces associations pour leur notoriété et surtout pour le travail qu'elles accomplissent. Ces dernières sont porteuses de projets très importants pour le bien-être de la société. «Notre action soutient les initiatives de jeunes et s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale», dira M. Damma, rappelant que son entreprise est «citoyenne» et compte «poursuivre son programme d'accompagnement du mouvement associatif à travers toutes les wilayas du pays». «Nous poursuivons notre politique de soutien et d'aide aux initiatives de jeunes pour la réalisation de leurs projets», a déclaré M. Damma. A noter que la cérémonie de signature des contrats et remise des chèques a été organisée à la résidence d'hôtes de la wilaya en présence du wali de Béjaïa et des autorités locales, du mouvement associatif, etc. Une autre rencontre a eu lieu au niveau de l'agence locale de Mobilis,



au cours de laquelle un chèque de 4 milliards de centimes a été remis aux dirigeants du MOB (Mouloudia olympique de Béjaïa). Une rencontre qui a permis aux supporters du MOB de rencontrer les joueurs avec lesquels ils ont pris des photos et se sont fait dédicacer des objets, comme elle a permis aux joueurs de s'entretenir avec leurs fans. «A travers son programme d'accompagnement du mouvement associatif et caritatif, Mobilis

confirme son positionnement d'opérateur citoyen par excellence», indique-t-on. Et de rappeler que «plusieurs actions similaires ont été lancées dans différentes wilayas du pays à savoir Béchar, Illizi, Tindouf, Djelfa et Tipasa». Il y a lieu de noter que la visite du P-DG de Mobilis intervient avec le lancement de la 3G++ au niveau de la wilaya de Béjaïa.

Hocine Cherfa

Pour une meilleure professionnalisation de la presse

Grine insiste sur la formation continue des journalistes

LE MINISTRE de la Communication, Hamid Grine, a mis en avant à Alger l'importance de la formation continue des journalistes dans la perspective du projet de professionnalisation de la presse que son département envisageait de concrétiser. «Il importe d'accorder davantage d'intérêt à la formation continue du journaliste en Algérie notamment dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux», a affirmé le premier responsable du secteur qui s'exprimait lors d'une session de formation au profit des professionnels de la presse sous le thème «Contenus géopolitiques des médias : L'Algérie et les enjeux internationaux», organisée à l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information. Après avoir rappelé que son département œuvrait dans ce sens, le ministre a précisé devant un parterre de journalistes et d'étudiants des sciences de la communication et de l'information que le projet de professionnalisation des journalistes que «nous œuvrons à concrétiser conformément aux nouveaux défis dictés par la géopolitique des médias s'articule autour de la formation continue et régulière des journalistes des secteurs public et privé». Le ministre a en outre suggéré que cette formation soit organisée en cycles mensuels et de façon continue.

«J'ai perçu, lors de mes sorties dans 29 wilayas du pays, un désir d'apprentissage et de spécialisation chez les professionnels qui demandent chaque fois à la tutelle d'organiser des cycles de formation afin d'améliorer leurs compétences et de les doter des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le contexte des développements des médias internationaux». Le ministre a fait savoir que le programme de formation de son secteur pour l'année 2015 prévoyait l'organisation, à partir du 28 février en cours, d'un cycle de formation au profit des chargés de l'information au niveau des ministères, qui sera suivi d'une autre session en faveur des responsables de la communication des wilayas. Pour le ministre, ces sessions sont organisées «dans le cadre des principes de bonne gouvernance du processus d'information et de communication au niveau local». Par ailleurs, s'agissant de la diffusion à laquelle recourent certains titres nationaux, le ministre de la Communication a indiqué que cet acte relevait beaucoup plus d'un manque de professionnalisme des journalistes que d'une volonté malsaine. Mais quand il s'agit d'éthique professionnelle, «il est nécessaire de s'en tenir au principe d'abstention même au risque de rater le scoop», a averti le ministre. S.H./APS

Licences d'importation

Un mal nécessaire pour rationaliser la dépense publique

■ Pour contrer les retombées de la chute drastique des prix du brut sur le marché mondial, dont l'Algérie est largement tributaire pour son développement, « nous devons rationaliser les dépenses publiques en veillant à ne pas affecter la marche de la machine économique, encourager le développement de l'entreprise algérienne et nous tourner vers l'Afrique pour booster nos exportations », déclarait récemment le ministre du Commerce sur les ondes de la Chaîne III.

Par Magda Malek

Cette rationalisation passe nécessairement par des mesures restrictives dont la dernière en date vient d'être validée par le Président Bouteflika, à savoir le retour aux licences d'importation, pour réduire la facture des importations et faire face à la chute des prix du pétrole. D'autant qu'au vu « de la structure des importations, plus de soixante milliards de dollars en 2014, nous sommes obligés de continuer à importer, au moins les 2/3 de cette facture en devises fortes, qui vont aux biens d'équipement et aux matières premières, pour

la relance du secteur industriel », aurait rajouté le premier responsable du Commerce, Amara Benyounés. Ce retour aux licences d'importation vise donc à réguler les opérations de commerce extérieur, en particulier à réduire la facture des importations, et dans une plus large mesure à sauvegarder les équilibres financiers extérieurs et l'équilibre du marché. Mais elles ne s'apparentent nullement aux anciennes licences d'importation des années 1970/1980 et la liberté du commerce et de l'industriel reste le fondement de la politique économique et commerciale du gouvernement algérien, consacrée par l'ensemble



des dispositions de la législation algérienne. En somme, à la différence du régime restrictif appliqué dans les années 70 et 80 lorsque la licence d'importation représentait une autorisation pour importer, les licences au sens de la présente loi sont définies comme des procédures administratives, conformes aux règles de l'OMC, visant à assurer une meilleure qualité et sécurité des produits et à ne pas perturber le marché local. Du coup, l'ordonnance de juillet 2003 relative aux règles générales applicables aux opérations d'importa-

tion et d'exportation de marchandises se trouve reformulée et le projet de loi adopté sera examiné lors de la session prochaine par nos parlementaires. Dans la foulée, un projet de décret exécutif d'au moins 11 articles est fin prêt et a pour objet de fixer les conditions et modalités d'application des régimes de licence d'importation et/ou d'exportation de produits. Aussi pour en revenir à l'ordonnance, les amendements permettront, tout au plus, de mettre à niveau la législation algérienne par rapport aux règles de l'OMC, sachant que ce

genre de licences existe mais sous d'autres appellations telles que l'autorisation sanitaire ou phytosanitaire ou bien l'homologation. Donc des procédures qui n'entraveront pas indûment le commerce international. Ainsi, les pays membres de l'OMC doivent appliquer les procédures de licences d'importation avec neutralité.

Dans ce cadre, cette législation, à l'instar de ce qui est prévu par les législations de plusieurs pays à économie ouverte en Europe et ailleurs, envisage la possibilité de recourir dans des cas précis et prédéfinis, période de transition, afin de mettre à niveau l'appareil productif, aux licences d'importation ou d'exportation neutres dans leur application et administrées de manière juste et équitable, pour gérer des exceptions à cette liberté du commerce, et ce, en conformité aux règles de l'OMC. Une mesure nécessaire que cette réintroduction des licences d'importation mais qui doit aussi s'accompagner, selon un expert, par un système national rigoureux et viable de normalisation des produits afin d'éviter des situations de « dérégulation » du marché national.

M. M.

Industrie agroalimentaire

Augmentation de l'activité au 3^e trimestre 2014

Le secteur de l'industrie agroalimentaire (IAA) a connu une augmentation de l'activité durant le 3^e trimestre 2014, ont indiqué des chefs d'entreprise dans une enquête réalisée par l'Office national des statistiques (ONS). Après une baisse durant le 2^e trimestre de la même année, l'activité industrielle dans la filière d'IAA, la deuxième après celle du BTPH, a repris durant le 3^e trimestre, selon les industriels du secteur dont près de 60% ont utilisé leur capacité de production à plus de 75%. L'ensemble des entreprises de cette filière, la plus dynamique de l'industrie nationale, a confirmé que le degré de satisfaction des commandes en matières premières a été égal aux besoins exprimés. Avec la stabilité des prix de vente, l'enquête

révèle que la demande en produits finis a augmenté durant le 3^e trimestre et que plus de 35% n'ont pas satisfait toutes les commandes reçues. La majorité des chefs d'entreprise sondés par cette enquête ont déclaré avoir eu des problèmes de transport et 7% d'entre eux ont enregistré des arrêts de travail, d'une durée inférieure à 12 jours, en raison des pannes d'électricité, tandis que l'approvisionnement en eau avait été suffisant. L'état de la trésorerie est jugé « bon » par près de 60% des chefs d'entreprise, tout en précisant que les charges « trop élevées » et le remboursement des emprunts continuent d'influer sur la trésorerie des entreprises du secteur. Toutefois, plus de 30% des chefs d'entreprise ont eu recours à des crédits

bancaires et n'ont pas eu de difficultés à les contracter. L'effectif des entreprises du secteur, qui avait connu une hausse depuis 2010 en raison de nouvelles capacités de production, de la hausse du volume des commandes et de l'amélioration des conditions de production, a augmenté également au 3^e trimestre 2014. La majorité des patrons touchés par l'enquête ont jugé que le niveau de qualification du personnel est « insuffisant » et près de 35% d'entre eux ont trouvé des difficultés à recruter du personnel d'encadrement et de maîtrise. Près de 80% des chefs d'entreprises ont estimé ne pas pouvoir produire davantage en embauchant du personnel supplémentaire. En raison essentiellement de la vétusté d'équipements, près

de 50% des entreprises du secteur ont enregistré des pannes des machines conduisant à des arrêts de travail inférieurs à 13 jours pour la majorité, alors que plus de la moitié des enquêtés déclare avoir remis en marche leurs équipements après une panne et 49% ont procédé à leur renouvellement. Plus de 90% des chefs d'entreprise ont déclaré pouvoir produire davantage avec un renouvellement des équipements et sans embauche supplémentaire du personnel. Les industriels de ce secteur ont prévu, pour les mois qui suivent, une hausse de l'activité, de la demande, des prix de vente et des effectifs, ainsi que de bonnes perspectives de leur trésorerie.

Samir D.

Ooredoo organise son traditionnel dîner en l'honneur de la presse algérienne

Renforcement du partenariat avec les médias

Fidèle à son engagement aux côtés de la presse algérienne, Ooredoo a organisé dans la soirée du 18 février 2015, son traditionnel dîner annuel en l'honneur des médias algériens, à l'hôtel Sheraton d'Alger.

Cette rencontre conviviale a été marquée par la présence du ministre de la Communication, Hamid Grine, d'officiels, de partenaires de Ooredoo, de professionnels du secteur des médias ainsi que des représentants des fédérations sportives et des clubs parrainés par Ooredoo.

M. Joseph Ged a tenu, en premier lieu, à évoquer la journée nationale du Chahid célébrée le 18 février de chaque année, une occasion de se rap-

peler le sacrifice des martyrs algériens et de rendre hommage à leur bravoure et leur combat pour l'indépendance et le recouvrement de la souveraineté de l'Algérie. Il a tenu aussi à rendre hommage aux martyrs de la corporation journalistique ainsi qu'aux deux chers collaborateurs de la famille Ooredoo, décédés récemment dans un tragique accident de la circulation.

Au cours de la cérémonie, le directeur général a salué le professionnalisme et la fidélité des médias algériens et leur engagement. Il a également souligné le solide partenariat qui lie Ooredoo aux médias algériens en affirmant sa volonté de le ren-

forcer et de l'étendre.

Lors de son intervention, le directeur général a notamment déclaré : « Le dîner annuel avec la presse est toujours un événement particulier car il nous permet de rendre hommage à des professionnels pour qui nous vouons un respect sincère. Nous avons développé depuis plus d'une décennie, des relations amicales et privilégiées avec la presse nationale. Cette année, Ooredoo a tenu à présenter sa vision pour dynamiser et approfondir la relation exceptionnelle qui le lie au monde des médias et à poser les axes de sa stratégie de redéploiement. L'année 2015 sera une année très intense pour Ooredoo et je peux vous

assurer que nos partenaires de la presse seront très largement impliqués ».

Le directeur général a également saisi l'occasion de cet événement pour insister sur la responsabilité incombant à Ooredoo en tant que leader technologique du marché et sur les nombreuses actions mises en œuvre pour soutenir la société civile et le mouvement associatif. De nombreux projets seront également déployés pour renforcer le statut de premier partenaire du



sport en Algérie que Ooredoo a construit au travers des partenariats conclus avec 8 fédérations nationales (cyclisme, handball, volley-ball, boxe, judo, handisports, escrime et basketball) et 10 clubs de football professionnels. La soirée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale qui a enchanté les invités. **Communiqué**

Des handicapés se lancent un défi et montent sur les planches

L'art, ce trait d'union avec le handicap

■ Assis autour d'une grande table et entourés de professionnels du théâtre, surmontant leurs déficiences respectives, les futurs comédiens préparent avec enthousiasme «Mouâaq Wa Lakin...» (Handicapé, mais...), une pièce de théâtre en projet dédiée aux personnes en situation de handicap.



Par Saïd Aït Cherkit

Visiblement pris dans l'élan de cette «belle aventure», Amina, Djamel, Krïmo, Toufik, Aïssa, Billel, Sonia et les autres, assistés par Larbi, un universitaire venu en renfort, se donnent la réplique sous le regard des encadreurs. Musicienne non-voyante, Amina Kettab, jeune

femme au sourire radieux, a déjà opéré une reconnaissance des lieux, se concentrant sur les orientations des metteurs en scène pour travailler ses déplacements avec la complicité de Larbi. «C'est une véritable opportunité pour nous de pouvoir exprimer pour la première fois sur les planches ce dont sont capables les personnes aux besoins spécifiques», affirme

Amina Kettab avec assurance. Les «lectures à l'italienne», premières lectures distribuées, déclamées autour d'une table et destinées à prendre connaissance du texte, réveillent déjà l'enthousiasme de ces comédiens débutants, sous l'objectif bienveillant de Hamza Kadri, un photographe professionnel chargé d'immortaliser les étapes du projet. Les deux metteurs en scène, tentant de créer des situations de jeu et mettre le texte en mouvement, prodiguent au groupe quelques enseignements sur les intonations à donner à chaque réplique, insistant sur la prise en charge du partenaire. «J'ai beaucoup de chance d'intégrer cette équipe, je ferai tout pour me faire accepter par mon personnage», réplique Djamel déjà en place pour reprendre une scène. «Mouâaq Wa Lakin...» est une première dans l'histoire du 4^e art algérien dans la mesure où tous les rôles sont assumés par des comédiens handicapés, pris en atelier de formation par le duo de metteurs en scène, Djamel Guermi et Abbes Mohamed

Islam auxquels le projet est confié.

L'art pour sensibiliser sur le handicap

«Ce spectacle vise à sensibiliser, dans une vision artistique, sur la nécessité d'une intégration totale et effective de cette frange de la société», explique Djamel Guermi à l'APS. Chérif Chikh Echioukh, régisseur général du spectacle, veille sur le bon déroulement des répétitions et les besoins logistiques de la pièce, alors que dans un coin de la scène, le chorégraphe Riadh Beroual tente de titiller sa muse en simulant des déplacements à la cadence irrégulière avec les béquilles de Djamel (un unijambiste sans prothèse). «La chorégraphie dans un tel projet va consister à adapter le corps au texte et à l'espace scénique de manière à optimiser le travail de la gestuelle et des déplacements selon des normes esthétiques», explique Riadh Beroual. Avec l'ensemble des comédiens assis à même le sol, le chorégraphe

travaille sur la découverte du corps par la suggestion d'une série de mouvements lents, de rampements, de glissements latéraux et de roulades. Il s'agit du premier tableau, au tout début de la scène d'exposition (première scène d'une pièce de théâtre). Quelques textes poétiques de Madjid Ourabah, homme au képi de treillis, couleur terre, tétraplégique sur fauteuil roulant, sont déclamés. Leur puissance et leur profondeur dénote d'une plume percussive qui met à nu le regard discriminatoire de l'autre. Ecrite par Rezzak Mohamed Nabil, secrétaire général de la Fédération nationale des handicapés, et produite par le Théâtre national algérien (TNA), la pièce «Mouâaq Wa Lakin...» sera présentée au TNA le 14 mars prochain, à l'occasion de la Journée nationale des handicapés. Abbes Mohamed Islam, s'adressant aux comédiens débutants, assure simplement qu'«avec la volonté et le travail, les résultats seront au rendez-vous le jour de la représentation». S. A. C./APS

Jeunesse/«Khawa fi Koul Mken»

La caravane marque une première halte à Médéa

La caravane de jeunes «Khawa fi Koul Mken» (frères en tout lieu), regroupant des artistes, des sportifs, des universitaires et des comédiens issus de différentes régions du pays, a fait une halte, jeudi, à Médéa où elle devra animer une rencontre avec le mouvement associatif et des jeunes de la région, a-t-on appris auprès du directeur de l'Office des établissements de jeunes (Odej) de la wilaya. Composée de vingt-deux membres, parmi lesquels figurent les chanteurs Rap Azzou Houd Killer, Karim El-Gang et le champion du monde de Karaté Koshiki, Hamza Osmani, cette caravane est porteuse, selon Mohamed Hayoula, d'un «message d'espoir et de confiance pour les jeunes, et tentera, à la faveur du programme d'animation élaboré en direction de cette catégorie de la population, de redonner confiance aux jeunes et de les réconcilier avec leur propre pays». La caravane, parrainée par le ministère de la Jeunesse, se veut un cadre d'échange entre les jeunes issus d'horizons divers et d'espace de dialogue et de concertation susceptible de les aider à reprendre goût à la vie et à sortir de leur marasme quotidien, a indiqué Hamza Osmani, un des animateurs vedettes de la caravane. «Khawa Fi Koul Mken» est un «hymne à la vie», a estimé ce sportif, qui a expliqué la démarche du groupe des «22», en référence au groupe des vingt-deux artisans de la glorieuse révolution de novembre 54, par

son souhait de rassembler les jeunes autour d'un seul idéal : l'espoir en l'avenir et la confiance en son pays. Ce groupe de bénévoles compte réaliser un périple à travers 25 wilayas pour transmettre ce message d'espoir, avec une grande halte, le 19 mars à

Alger, à l'occasion de la célébration de la fête de la Victoire, où des milliers de jeunes devraient se rencontrer pour célébrer cet événement et réaffirmer leur attachement au pays, selon le rappeur Azzou Houd Killer. Outre la rencontre d'échange entre

jeunes, qui aura lieu à la maison de la culture Hassane-El-Hassani, le programme mis sur pied par ce groupe de bénévoles englobe également des spectacles artistiques, pour découvrir de nouveaux talents, des ateliers dédiés à la création de micro-entre-

prises et l'orientation professionnelle, destinés à informer les jeunes des opportunités offertes dans le cadre des différents dispositifs d'emploi et aider certains d'entre eux à sortir du cercle vicieux de la drogue et de la violence. Samir L.

Spécialisé dans la contrefaçon de cachets officiels

Démantèlement d'un réseau national à Annaba

Un réseau spécialisé dans la contrefaçon de cachets officiels de l'Etat et activant sur le territoire national a été démantelé au cours des dernières 48 heures à Annaba, a annoncé jeudi le chef du service de police judiciaire de la sûreté de wilaya, Yazid Boubakri. Sept membres du réseau ont été interpellés, tandis que trois autres sont en fuite et activement recherchés, a ajouté le même responsable au cours d'un point de

presse, précisant que l'interpellation des mis en cause, dont les activités s'étendent à plusieurs wilayas dont Annaba, Alger, Constantine, Mila, Souk Ahras et Ouargla, a été opérée au terme d'un mois d'investigation. Le réseau activait dans un local de commerce, situé dans la cité Essahel El Gharbi de Annaba, à l'intérieur duquel ont été saisis des cachets contrefaits d'institutions officielles, ainsi que des équipements très

sophistiqués de reproduction utilisés par ces malfaiteurs pour falsifier des documents officiels, dont les demandes de visa Schengen et des passeports. Agés entre 25 et 35 ans, les mis en cause, originaires d'Annaba, devaient être présentés dans l'après-midi devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba. L. K.

Béchar

Saisie de plus de 10 qx de kif et arrestation de cinq narcotrafiquants

Quelque 10,52 quintaux de kif traité ont été saisis et cinq narcotrafiquants arrêtés, ces dernières 48 heures, par les éléments de la brigade régionale de lutte contre la commercialisation illicite de drogue et des psychotropes, a-t-on appris jeudi de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Béchar. La saisie et l'arrestation des cinq membres d'un réseau de trafiquants de drogue ont été effectuées en étroite collaboration avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), suite à des renseignements parvenus au service de sécurité du secteur militaire de Béchar faisant état de la présence d'un réseau de trafiquants en possession d'une grande quantité de drogue, au lieu-dit «Rouknat El Hamra», dans la wilaya de Naâma, a-t-on indiqué. Une embuscade a été ensuite tendue au lieu-dit «Dayat Halima», passage des trafiquants de la région de Oued-Namous (Béchar), à destination du nord du pays. Les éléments de la

brigade régionale de lutte contre la commercialisation illicite de drogues et des psychotropes ont procédé aussi à la saisie d'un fusil à pompe de calibre 12mm, de cinq cartouches de même calibre, d'une paire de jumelles, de quatre téléphones mobile, dont un satellite de type Thuraya ainsi que de trois véhicules, d'un motocycle de grosse cylindrée et 200 litres de carburant, a précisé la source. Une somme de 265 500 dinars, qui était en possession de ces trafiquants, a été également saisie lors de cette opération de lutte contre les réseaux de trafiquants et contrebandidiers, menée conjointement par les services spécialisés de la sûreté de wilaya et de l'ANP, a-t-on fait savoir. Une enquête est menée par la police judiciaire pour connaître avec exactitude les activités de ce réseau et d'éventuels complices, et ce, sous la supervision de la justice, a conclu la même source. R. M.

La rencontre se tient aujourd'hui à Alger

Colloque national sur la transition énergétique

■ Un colloque national sur la transition énergétique en Algérie sera organisé aujourd'hui à Alger, dans l'objectif de débattre d'un modèle de croissance non dépendant de la rente pétrolière, ont annoncé les organisateurs.



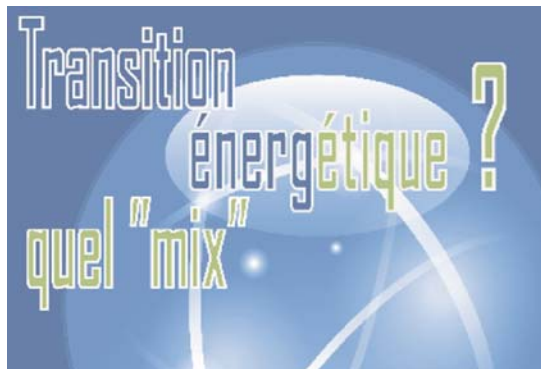
Organisé par l'Association des ingénieurs d'Etat diplômés de l'Institut algérien du pétrole (IAP), ce colloque vise à susciter un débat et apporter une contribution sur les différents défis et enjeux énergétiques du pays tels que la sécurité énergétique, le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Des experts nationaux, des représentants d'institutions, des universitaires, des associations ainsi que des organisations

patronales débattront aussi de la croissance du marché intérieur des énergies et de la politique tarifaire appliquée.

D'autres sujets liés au financement de la transition énergétique par les revenus des hydrocarbures, l'état d'avancement du programme des énergies renouvelables seront également au menu de cette rencontre placée sous le thème «Nouveau modèle de croissance et problématique énergétique (2015-2030)».

L'objectif final est d'essayer de trouver les moyens de sortir l'éco-



nomie algérienne de la dépendance de la rente pétrolière dans un contexte marqué, à la fois, par la chute des prix des hydrocarbures et la croissance permanente de la consommation interne, selon la même source.

«En Algérie, les énergies conventionnelles vont disparaître à l'horizon 2030 alors que les énergies non conventionnelles ne constituent pas une rente, étant donné que le coût élevé de la production et la consommation

interne d'énergie est en nette progression. Donc, il faut prendre en considération ces deux paramètres pour définir le modèle de croissance qu'il faut adopter», ont-ils estimé.

Les organisateurs, qui sont aussi experts dans le domaine, ont souligné la nécessité de lancer un débat sur les ressources énergétiques alternatives qui peuvent faire l'objet d'exploitation tout en ayant une vision respectueuse de l'environnement. **APS**

Gaz de schiste

Un expert américain préconise la transparence

L'importance de la transparence de l'information en direction des populations quant aux avantages et risques liés à l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels dans le monde a été mise en avant par un spécialiste américain lors d'une conférence animée mercredi à Alger.

«L'évolution technologique a permis de trouver des solutions à ces risques, mais la société civile et les populations locales doivent être tenues informées», a souligné le directeur du centre Marcellus de Pennsylvanie pour la sensibilisation et la recherche (MCOR), Thomas Murphy, lors de cette conférence tenue au siège de Sonatrach en présence du P-DG par intérim de la compagnie pétrolière nationale, Saïd

Sahnoun, de hauts cadres du secteur énergétique ainsi que des jeunes, dont des étudiants, venus de la wilaya de Tamanrasset où se trouvent les deux puits-pilote de gaz de schiste d'Ahnet (In Salah). Pour Marcellus, qui a exposé une étude réalisée par le MCOR sur le retour d'expérience américaine dans le domaine du gaz de schiste, il n'existe pas de risque zéro environnemental dans l'industrie du gaz de schiste, ajoutant que la société civile doit être informée et sensibilisée sur ces risques ainsi que sur les solutions envisagées pour y faire face. La contamination des nappes d'eau, l'infiltration du gaz naturel dans l'eau potable ou encore les défaillances liées aux procédés d'enfouissement de déchets chimiques et radioactifs sont les

principaux risques relatifs à l'exploitation du gaz non conventionnel, a indiqué Murphy qui a également abordé l'évolution de cette industrie dans l'Etat de Pennsylvanie (côte est des Etats-Unis).

Mais pour cet expert, l'Algérie doit absolument aller vers la diversification de son mix énergétique en y incluant toutes les potentialités existantes y compris les hydrocarbures non conventionnels, les énergies renouvelables et l'énergie nucléaire. «Il faut juste profiter de l'évolution technologique en la matière», a-t-il soutenu. Dans les débats, certains étudiants de l'université de Tamanrasset ont soulevé les préoccupations liées, entre au-tres, à la prise en charge des risques environnementaux. **Chafik H.**

Constantine

Des ateliers de formation aux techniques de reboisement dans le cadre du Plan vert 2015 (association)

Vingt ateliers de formation aux techniques de mise en terre de plans arboricoles sont prévus dans le cadre du Plan vert 2015, lancé mercredi par l'Association de protection de la nature et de l'environnement (APNE) de Constantine, a indiqué son président, Abdelmadjid Sebih. Le coup d'envoi des cours pratiques et théoriques, devant être dispensés au titre de ces ateliers, a été donné à l'école primaire Abdelhak-Abdelmadjid du chef-lieu de wilaya, a précisé Sebih,

ajoutant que cette formation est destinée aux élèves des établissements scolaires, aux jeunes structurés dans des associations de quartiers et aux adhérents des Maisons de jeunes. Le président de l'APNE, une association connue à Constantine pour ses nombreuses initiatives dans le domaine environnemental, a indiqué que l'objectif de l'initiative est de délivrer un «message vert» de manière pédagogique. Il s'est également agi, a-t-il ajouté, de donner une dimension supplé-

mentaire au travail de proximité visant à inculquer une culture de l'environnement chez les enfants et les jeunes et à les sensibiliser à l'importance de préserver le cadre de vie à travers la création d'espaces verts et d'intensifier les actions de reboisement. Un concours de dessin ayant pour thème «Stop à la dégradation de ma cité» sera organisé en direction des élèves des établissements scolaires, invités à plancher sur la préservation des espaces verts, la santé des habi-

tants, la lutte contre les nuisances et les maladies induites par des déchets ménagers et la lutte contre les décharges sauvages, a ajouté Sebih.

Des rencontres locales sur l'éducation environnementale et des journées d'étude sur la pollution urbaine et son impact sur la santé du citoyen sont également au programme de ce Plan vert qui se poursuivra jusqu'au 7 avril prochain.

APS

Fukushima L'AIEA réitère la possibilité de rejeter en mer l'eau décontaminée

UNE MISSION de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a réitéré mardi la possibilité de rejeter en mer de l'eau décontaminée de la centrale accidentée de Fukushima à la suite d'une visite sur le site dont la situation va s'améliorer, selon le compte-rendu fait à la presse. «Des progrès significatifs ont été accomplis depuis notre précédente visite»

en 2013, a expliqué le directeur de l'équipe de l'AIEA, Juan Carlos Lentijo. «La situation sur place s'est améliorée», a-t-il souligné, expliquant que le nettoyage permettait de réduire le niveau des radiations en de nombreux endroits de la centrale de Tokyo Electric Power (Teppo) mise en péril par le séisme et le tsunami du 11 mars 2011. L'AIEA a notamment salué le retrait sans incident du combustible de la piscine du réacteur 4 dont la structure était fragilisée, ce qui représentait un important danger potentiel. Cependant, la mission a rappelé que la situation restait «très complexe» et s'est inquiétée du volume croissant d'eau plus ou moins contaminée stockée dans des citernes dont la fiabilité n'est pas assurée. Cette eau provient des arrosages initiaux des réacteurs pour les refroidir, ainsi que des écoulements souterrains continus. Elle est pompée et conservée dans un millier de réservoirs gigantesques et Teppo en construit plusieurs dizaines par mois pour absorber le flux. «Le site est heureusement vaste, mais l'espace pourrait néanmoins ne pas suffire si cela continue ainsi à long terme», a insisté Lentijo. L'AIEA conseille dès lors d'envisager de rejeter en mer l'eau débarrassée de l'essentiel de ses éléments radioactifs, un traitement qui permet de stocker les systèmes installés et déjà utilisés sur le site. Le rejet contrôlé d'eau (même si elle est encore chargée en tritium, impossible à extraire pour le moment) est «quelque chose que l'on fait tous les jours dans le monde entier dans la plupart des centrales nucléaires» et l'impact sur l'environnement est négligeable, a insisté le responsable. La plupart des experts s'accordent d'ailleurs à dire que ce liquide finira par être jeté dans l'océan.

Toutefois, les pêcheurs locaux, les pays voisins et les groupes environnementaux s'opposent tous à cette éventualité. Dans son rapport préliminaire publié mardi, l'AIEA a également déclaré «encourager fortement Teppo à renforcer la sécurité sur le site», où quelque 7 000 travailleurs œuvrent quotidiennement. «Il y a encore des marges pour améliorer la radio-protection et la sûreté des personnels», a estimé Lentijo. Le démantèlement des quatre réacteurs les plus endommagés sur les six que compte la centrale Fukushima Daiichi prendra trois à quatre décennies et le maintien pendant cette durée d'effectifs suffisants et compétents est un défi.

R. E.

Ebola La Banque africaine de développement s'engage à éradiquer la maladie

LA BANQUE africaine de développement (BAD) veut mettre en place un système sanitaire permettant l'éradication absolue de la maladie à virus Ebola, a indiqué jeudi l'Institution bancaire dont le siège se trouve à Abidjan en Côte d'Ivoire. Pour les administrateurs de la BAD, il est nécessaire de renforcer les mesures de lutte contre la maladie, tout en soulignant le besoin de disposer d'une stratégie à l'échelle de tout le secteur au sein des pays pour combattre la maladie à moyen et à long terme. «Alors que les experts de la santé annonçaient une faible proportion de la maladie vers la fin de l'année 2014, de nouveaux cas et de nouvelles épidémies ont été signalés en Guinée et en Sierra Leone au cours des deux dernières semaines, dans des zones qui avaient été jusqu'ici épargnées», ont-ils noté. Dans leur réflexion sur les moyens mis en œuvre par la BAD, de hauts responsables de l'institution ont fait le constat que «l'expansion de la maladie a mis en lumière les faiblesses des systèmes de soins de santé dans les pays concernés en particulier, mais aussi sur le continent africain dans son ensemble». Selon, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la maladie a fait à ce jour plus de 9 000 morts. En Côte d'Ivoire, pays qui abrite le siège de la BAD, aucun cas de virus Ebola n'a encore été déclaré, mais le pays fait preuve d'une grande vigilance.

F.B.

Epidémie de choléra au Kenya 14 morts selon la Croix-Rouge

L'ÉPIDÉMIE de choléra qui sévit dans certaines régions du Kenya depuis le début du mois a fait 14 morts, selon un bilan établi par la Croix-Rouge. Quatorze personnes ont succombé à l'épidémie dans les comtés de Homa Bay et Migori, a déclaré le directeur régional de la Croix-Rouge kényane, John Roche. Il a ajouté que plus de 780 personnes ont été infectées, dont 637 cas enregistrés à Migori et 143 à Homa Bay, selon le quotidien «Daily Nation». Les autorités sanitaires kényanes avaient annoncé qu'une série de nouvelles mesures seront entreprises pour faire face à l'épidémie. Le gouvernement procédera au déploiement des professionnels de la santé et des techniciens ainsi qu'au traitement des eaux dans les comtés touchés, avait déclaré le responsable des services médicaux au ministère de la Santé, Nicholas Muraguri, dans un communiqué. Parmi ces mesures figure également le renforcement de l'appui technique, financier et logistique des trois comtés concernés pour contenir la propagation de l'épidémie, a ajouté le responsable, soulignant la coordination avec les gouvernements des comtés pour entreprendre une réponse efficace à la maladie.

R. S.

Chirurgie dentaire

Appel à l'utilisation du laser en odontologie

Le D' Jean-Pierre Couillet, chirurgien-dentiste de France, utilisant le laser depuis 1995, a déclaré au cours de cette journée organisée au Palais de la culture et des arts de Skikda, qu'il est «nécessaire de généraliser cet outil moderne, bénéfique aussi bien pour le médecin que pour le patient».

Par Souhila K.

Les participants à une journée d'étude sur l'utilisation du laser en odontologie et en chirurgie dentaire ont appelé jeudi à la généralisation de cette technologie d'avant-garde. Le D' Jean-Pierre Couillet, chirurgien-dentiste de France, utilisant le laser depuis 1995, a déclaré au cours de cette journée organisée au palais de la Culture et des arts de Skikda, qu'il est «nécessaire de généraliser cet outil moderne, bénéfique aussi bien pour le médecin que pour le patient».

Au cours de cette rencontre organisée par l'association des chirurgiens-dentistes de la wilaya de Skikda, le D' Couillet a noté que le laser demeure néanmoins peu utilisé, même s'il permet pourtant de réduire le besoin en anesthésie, ne produit pas de bruit comme les autres instruments, et permet aussi au patient de rester détendu. Le laser est appliqué pour les traitements des caries, des problèmes de gencive, ainsi que pour le blanchiment des



Ph. > D. R.

dents et l'élimination des abcès. Le même intervenant a souligné que le rayon laser épargne les tissus atteints par la carie et offre une excellente précision et une rapidité «sans risques».

Il permet également de préserver la solidité de la structure dentaire, en se passant de l'anesthésie dans la plupart des cas, ce qui offre la possibilité au chirurgien-dentiste de traiter plusieurs dents au cours d'une seule séance. Le conférencier

a toutefois indiqué que le chirurgien-dentiste doit maîtriser «parfaitement» le laser, compte tenu des risques qui peuvent être induits pour la cavité buccale.

De son côté, le D' Rachid Sid, du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Annaba, qui utilise également ce procédé depuis 15 ans, a souligné que l'utilisation du laser en chirurgie dentaire reste «peu courante» en raison de la cherté de l'appareil et de la difficulté de le maîtriser.

Il a néanmoins considéré que sa généralisation devient indispensable en Algérie, pour traiter les «maladies délicates» de la bouche.

Les organisateurs de cette rencontre qui a rassemblé 100 chirurgiens-dentistes venus de diverses régions du pays, ont indiqué qu'elle s'inscrit dans le cadre de l'information sur les nouvelles technologies appliquées à cette spécialité de la médecine.

S.K./ APS

Papillomavirus

Une nouvelle version du vaccin encore plus efficace

Le Gardasil 9, du laboratoire américain Merck, assurerait une protection efficace contre 9 sortes de papillomavirus humains (HPV). Une protection quasi maximale contre le cancer du col de l'utérus. C'est la promesse du Gardasil 9, le dernier-né des vaccins contre les papillomavirus humains (HPV). Le laboratoire Merck qui le commercialise a réalisé une étude sur 14 200 femmes âgées de 16 à 26 ans. Publiés dans la revue scientifique le *New England Journal of Medicine*, les résultats montrent que le Gardasil 9 protégerait contre 9 sortes de HPV, dont 7 sont responsables de la majorité des cancers du col de l'utérus. Le nouveau vaccin présente donc une efficacité bien supérieure à la version

actuelle du vaccin, puisque le Gardasil, qui ne protège que contre deux sortes de HPV associées au cancer du col de l'utérus. «Gardasil 9 présente le potentiel d'amener la protection générale contre le cancer du col de l'utérus de 70 à 90%, éliminant presque ce cancer chez les femmes vaccinées», assure Jack Cuzick chercheur à la Queen Mary University de Londres, et co-auteur de l'étude, cité par l'AFP. Les scientifiques sont formels : une femme non infectée qui reçoit du Gardasil 9 a «97% de chances de prévenir le cancer utérin et vaginal ainsi que les verrues génitales provoquées par certaines souches des HPV 31, 33, 45, 52 et 58». Pour que la vaccination soit efficace, celle-ci doit avoir lieu avant les premiers rapports

sexuels. «Nous devons concentrer nos efforts sur les filles de 12-13 ans, comme cela se fait au Royaume-Uni», recommande le chercheur. Le vaccin contre le HPV prévient l'apparition de lésions précancéreuses du col de l'utérus. Ces lésions représentent la 1^{re} cause de cancer chez la femme en France, selon le ministère de la Santé. La contamination par les virus HPV survient le plus souvent dans les premières années de la vie sexuelle. En France, la vaccination est recommandée pour toutes les jeunes filles âgées de 11 à 14 ans (période où la réponse immunitaire est la meilleure). Les jeunes filles de 15 à 19 ans qui n'auraient pas bénéficié de la vaccination plus jeunes peuvent également y avoir droit.

N.T./ Agence

Coronavirus MERS

Cinq personnes tuées et 2 nouveaux cas enregistrés au cours des dernières 24 heures

Le Syndrome respiratoire du Moyen-Orient (coronavirus MERS) a causé, au cours des dernières 24 heures, la mort de cinq personnes, en Arabie Saoudite, a indiqué, jeudi, le ministère saoudien de la Santé qui a fait également état de l'enregistrement de deux nouveaux cas d'infection. Le ministère saoudien de la santé fait, en

outre, état de 27 cas actuellement en cours de traitement. Selon les chiffres fournis par le ministère, quelque 899 cas d'infection par le coronavirus ont été enregistrés depuis son apparition en juin 2012, faisant 382 morts alors que 488 personnes infectées ont pu être soignées. Le ministère saoudien de la Santé a averti, récem-

ment, contre une augmentation des cas d'infection par le virus Corona au cours des deux mois de mars et d'avril prochains, appelant la population à observer les mesures de précaution nécessaires. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait estimé, en juin dernier, que la situation liée au Coronavirus MERS restait «grave» d'autant

qu'il n'existe, pour le moment, aucun traitement préventif. Le coronavirus MERS, qui provoque des problèmes respiratoires aigus, serait transmis par les chameaux et pourrait bien passer directement des animaux aux humains, selon une étude publiée en février 2014 aux Etats-Unis.

R.G.

Tébessa

Le wali met en avant les programmes de développement dans sa wilaya

■ Les projets prévus dans la région frontalière de Tébessa pour ouvrir «des perspectives prometteuses» et réaliser «une relance économique effective» au profit des habitants de cette wilaya, ont été au centre de la réunion consacrée jeudi par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales au wali de Tébessa, Mabrouk Belyouz.

Par Maya D.

Dans une déclaration à la presse, le wali de Tébessa a indiqué que cette rencontre d'évaluation supervisée par le secrétaire général du ministère, Ahmed Adli, «a permis de passer en revue le développement qu'enregistre la wilaya frontalière qui recèle de grandes potentialités», indiquant que «cette réunion a été sanctionnée par d'importantes décisions qui permettront de réaliser une relance économique effective». M. Belyouz a rappelé les différents programmes enregistrés dans cette wilaya, notamment dans le cadre du programme destiné à toutes les régions frontalières, liés à des projets «ambitieux» consistant à réaliser des complexes et de nouveaux pôles pour assurer des postes d'emploi aux habitants de Tébessa. Le wali de Tébessa a, dans ce sens, cité le complexe de phosphate situé dans la nouvelle zone industrielle de «Aouniet» et qui «assurera



plus de 4 000 postes d'emploi». Dans le secteur des travaux publics, le réseau routier de Tébessa sera soumis à une opération d'aménagement et de réhabilitation sur 1 000 km linéaires. Plusieurs projets ont été tracés pour cette région agro-pastorale, lesquels

«permettront de transformer Tébessa en un bassin de production laitière». Il est également prévu «la plantation de 30 000 ha d'oliviers pour en faire l'une des plus importantes régions productives d'huile d'olive». Concernant la contrebande qu'a connue cette région frontalière des

années durant, le wali de Tébessa a souligné que «ce problème n'existe plus aujourd'hui à la faveur des mesures strictes prises pour sécuriser l'ensemble de la bande frontalière».

M. D./APS

154^e anniversaire de la création de la ville de Djelfa

Plusieurs projets inaugurés

Plusieurs structures administratives et sportives ont été inaugurées, jeudi à Djelfa, qui a abrité une série d'activités à l'occasion de la célébration du 154^e anniversaire de sa création.

A cette occasion, le wali, Abdelkader Djellaoui, a procédé à l'ouverture d'un terrain de football de proximité à la cité des Jardins de la ville, avant d'inaugurer, au quartier Djoudane-Lembarek à Ain Ceikhun, un stade similaire revêtu de gazon synthétique dont le coût de réalisation dépasse les 15 millions de dinars. Lors de cette halte, le chef de l'exécutif de la wilaya a écouté les différentes préoccupations des citoyens, avant de se

diriger vers la Cité Hanichi, où il a inauguré un nouveau siège de l'annexe locale de l'Etat civil de la commune, un service destiné à améliorer le service public en facilitant aux citoyens l'obtention de leurs documents.

Au niveau du nouveau siège de la commune de Djelfa, M. Djellaoui a procédé à l'ouverture d'un petit musée destiné à préserver et à recueillir toutes les photos anciennes ou objets retraçant l'histoire identitaire et révolutionnaire de cette ville antique et de ses hommes. Ce nouveau musée a abrité, à l'occasion, une exposition de photos retraçant les différentes étapes qu'a traversé la ville de Djelfa, ainsi que celles de

personnalités historiques locales. L'exposition a aussi été consacrée aux photos des différents présidents qui se sont succédés à la tête de l'Assemblée municipale depuis l'indépendance, ainsi qu'à des schémas architecturaux pour des projets de développement dont a bénéficié ces dernières années la capitale des Ouled Nail. Selon plusieurs versions, le terme «Djelfa», donné comme nom à cette ville qui comptait au total 44 habitations en 1854, renseigne sur sa situation géographique ainsi que la fragilité de son sol crevassé et fissuré en temps de sécheresse.

Salim O.

Ghardaïa

Prochain raccordement des communes en fibre optique

Le raccordement de l'ensemble des communes de la wilaya de Ghardaïa au réseau de fibre optique a atteint un taux de 90% et sera totalement achevé prochainement, a-t-on appris jeudi auprès des services techniques d'Algérie Télécom (AT). Près de 860 km de câbles de fibre optique ont été posés dans les différentes communes et agglomérations de la wilaya, à l'exception de la localité rurale de Seb-Seb (70 km au sud de Ghardaïa) où les travaux de pose de fibre optique sont en cours, a-t-on indiqué.

L'ensemble des antennes

administratives situées dans différentes communes de la wilaya ont été raccordées par fibre optique, dans le cadre du programme de modernisation et de réhabilitation du service public au niveau des collectivités locales, en vue de la généralisation de l'e-administratif (l'administration électronique).

Cette opération va permettre au citoyen d'obtenir ses documents d'état-civil directement de l'antenne à travers un logiciel informatique, sans avoir à se déplacer pour cela au siège de la commune, a-t-on expliqué.

Par ailleurs, AT compte procé-

der à l'installation, avant la fin de l'année en cours, de 85 équipements MSAN (Nœud d'accès multi-services) supplémentaires, qui viendront s'ajouter aux 44 déjà existants à travers la wilaya qui recense plus de 41 000 abonnés à la téléphonie fixe et 20 375 à l'internet, selon les cadres locaux du secteur.

Ce nouvel équipement de système d'accès multi-services nouvelle génération (MSAN) permettra à tous les citoyens d'accéder au réseau Internet haut débit sur une simple ligne fixe et d'améliorer les prestations téléphoniques. En matière de pres-

tations de services et d'information du client sur les différentes nouveautés relatives aux offres d'AT, six points de présence commerciale viendront s'ajouter à cinq déjà existants dans les grandes agglomérations de la wilaya.

Avec la généralisation des stations MSAN à travers pratiquement toutes les localités de la wilaya, le problème de faiblesse des débits, des déconnexions récurrentes et d'accès limité à la Toile «ne sera que du passé», a assuré le responsable technique d'Algérie Télécom de Ghardaïa.

F.M./APS

Tlemcen

Attribution de 120 logements de fonction aux enseignants de l'université

UNE CÉRÉMONIE d'attribution de 120 logements de fonction haut standing aux enseignants de l'université Abou-Bekr. Belkaid de Tlemcen a été organisée jeudi soir. Lors de cette cérémonie présidée par les autorités locales, le recteur de l'université, Noureddine Ghouali, a souligné que les logements réalisés à proximité du 3^e pôle universitaire de Mansourah font partie d'un premier quota de 220 logements de même type seront attribués «prochainement», précisant que l'opération s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, réservant 10 000 logements aux cadres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique au niveau national. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions sociales de l'enseignant en vue de relever son rendement pédagogique et de recherche, s'est déroulée, a-t-il ajouté, «en toute transparence» sous l'égide d'une commission d'enseignants qui a examiné tous les dossiers déposés auprès de l'université. Après avoir rappelé qu'une opération similaire portant attribution de 20 logements à Maghnia et 80 autres à Chetouane sera réalisée «bientôt», le recteur de l'université de Tlemcen a indiqué que la wilaya a doté le secteur de 100 autres logements qui seront attribués à ses enseignants. Le wali de Tlemcen, Saci Ahmed Abdelhafid, s'est engagé, pour sa part, à inscrire d'autres quotas de logements haut standing au quinquennat prochain afin d'en faire profiter un plus grand nombre d'enseignants, tout en les appelant à faire preuve de patience.

L. K.

Chlef

Production de plus de 61 millions de litres de lait de vache

UNE PRODUCTION de plus de 61 millions de litres de lait de vache a été réalisée à Chlef, depuis janvier 2014 à février courant, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des services agricoles de la wilaya (DSA). Ce volume de lait est en hausse, avec plus de deux millions de litres, comparativement à l'année 2013, durant laquelle la production a été estimée à 59 millions de litres, a indiqué le chef de l'inspection vétérinaire auprès de la DSA, Maâmer Badriat. La wilaya de Chlef dispose de 16 000 vaches laitières, sur un cheptel global de 34 000 têtes bovines, selon les données fournies par ce responsable. Il a signalé, en outre, que 400 éleveurs bovins, sur les 9 000 que compte la wilaya, approvisionnent les laiteries locales en lait de vache, avec des prix allant de 34 à 38 DA le litre, sans compter le soutien consenti, par l'Etat aux éleveurs, fixé à 12 DA pour chaque litre de lait produit, afin de les inciter au relèvement de leur rendement. Un grand nombre d'éleveurs préfèrent écouler directement leur produit sur les marchés locaux, ou le gardent pour leur consommation familiale, a-t-il encore fait savoir. D'autre part, la même source a déclaré que la campagne de vaccination gratuite du cheptel bovin contre la fièvre aphteuse, organisée entre novembre et janvier écoulés, a touché un taux de 78% de la totalité du cheptel, représentant 26 721 têtes bovines, dont 12 000 vaches laitières. R.R.



Crise libyenne

Lamamra : «L'escalade militaire ne favorise pas la solution consensuelle»

«Nous ne croyons pas à la solution militaire, nous ne croyons pas que le fait de nourrir l'escalade par la fourniture d'armement ou par des mesures de ce genre serait de nature à favoriser le nécessaire apaisement des cœurs et des esprits afin d'aller vers la solution consensuelle que nous appelons de tout le temps», a martelé M. Lamamra dans une conférence de presse.

Par Salim K./APS

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a réaffirmé jeudi à Alger, qu'une intervention militaire en Libye et la fourniture d'armes aux parties en conflit ne sont pas favorables à la solution consensuelle escomptée.

«Nous ne croyons pas à la solution militaire, nous ne croyons pas que le fait de nourrir l'escalade par la fourniture d'armement ou par des mesures de ce genre serait de nature à favoriser le nécessaire apaisement des cœurs et des esprits afin d'aller vers la solution consensuelle que nous appelons de tout le temps», a martelé M. Lamamra dans une conférence de presse conjointe avec le secrétaire d'Etat britannique aux Affaires étrangères et du Commonwealth, Philip Hammond. Il a ajouté qu'«en même temps, nous exprimons notre pleine solidarité avec l'Egypte sœur qui a été durement frappée par le terrorisme». Vingt et un Egyptiens de confession chrétienne copte kidnappés en Libye, avaient été décapités récemment par l'organisation auto-proclamée «Etat islamique» (Daech/El).

Par ailleurs, le chef de la diplo-

matie algérienne qui avait eu des entretiens avec son homologue britannique la veille, a affirmé qu'Alger et Londres, partageaient la même position en ce qui concerne la Libye.

«Notre position est tout à fait la même et elle est très claire, nous sommes pour la solution politique, pour le dialogue inclusif, pour des institutions démocratiques et représentatives dans le cadre de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale, de la souveraineté de la Libye», a-t-il précisé.

M. Lamamra a ajouté que les deux parties «souhaitent, appellent et travaillent ensemble» à ce que «un gouvernement d'union nationale soit mis en place par les différentes forces politiques libyennes dans plus brefs délais».

Il a, à cet égard, exprimé l'espoir que l'action menée à cette fin par le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Bernardino León, soit «rapidement couronnée de succès», affirmant que le facteur temps était «extrêmement important».

«Il est temps et il est nécessaire que toutes les parties libyennes se mobilisent et que toutes les bonnes volontés les aident égale-



Ph. : DR

ment», a insisté M. Lamamra, qui a néanmoins relevé le rôle particulier qui incombe aux pays voisins de la Libye. «Nous veillons à être, en tant que pays voisins, une partie importante dans le règlement du conflit libyen et nous ne serons jamais partie au conflit», a-t-il conclu.

De son côté Philip Hammond, a réaffirmé qu'une intervention militaire en Libye «ne représenterait pas la solution idoine» pour régler la crise qui prévaut dans ce pays, plaidant pour une «solution politique».

M. Hammond, a relevé que l'objectif des efforts fournis à l'égard de la Libye consiste en la mise en place d'un gouvernement d'unité nationale qui sera «effectif» dans sa lutte contre le terrorisme.

«Nous ne pensons pas qu'une intervention militaire soit la solution pour régler la crise en Libye.

Le but de tous les efforts déployés, est de permettre à la Libye d'installer un gouvernement d'unité nationale qui sera effectif dans sa lutte antiterroriste et empêchera le groupe terroriste «Daesh» de s'implanter sur le territoire libyen», a indiqué M. Hammond.

Il a tenu à rappeler que la Grande-Bretagne et l'Algérie partageaient la «même position» quant à la résolution de la crise en Libye et soutenaient les initiatives conduites par les Nations unies pour aboutir à «une solution politique basée sur un dialogue inclusif».

En réponse à une question sur la contribution de son pays dans la lutte contre les groupes terroristes en Afrique, notamment «Boko Haram et Daesh», M. Hammond a souligné l'importance d'une coopération avec les pays de la région mitoyens avec

les pays qui connaissent des crises sécuritaires.

Il a également relevé la nécessité de mener une lutte «sans merci et pas uniquement militaire» contre ces groupes terroristes qui «exploitent les espaces non gouvernés où il n'y a pas d'administration pour s'y implanter», et qui défendent, a-t-il dit, «une idéologie barbare dont l'impact risque d'affecter l'Afrique et même l'Europe».

Soulignant que l'Algérie est parmi les pays qui sont «bien préparés» pour contrer la menace terroriste, M. Hammond a indiqué que le rôle de son pays et de l'Algérie était d'aider les pays qui sont «moins préparés» pour faire face au terrorisme, car ils «pourraient être exploités pour servir comme base arrière pour non seulement attaquer les pays de la région mais également toute l'Europe».

Salim K./APS

Tunisie

Conseil des ministres extraordinaire au Palais de Carthage

À l'issue de sa réunion d'urgence, le Conseil des ministres s'est engagé à traquer les terroristes assassins jusque dans leurs repaires, appelant à renforcer la cohésion nationale et la vigilance dans cette lutte implacable. Le Conseil des ministres, réuni en urgence, a assuré que l'opération terroriste de Boulaâba (gouvernorat de Kasserine) qui a coûté la vie à quatre gardes nationaux, «ne restera pas impunie».

Le Conseil des ministres s'est engagé à «traquer les terroristes assassins jusque dans leurs repaires dans le but de les éliminer, d'en débarrasser le pays et de faire régner l'ordre partout», d'après les termes de la déclaration dont le Chef du gouvernement, Habib Essid, a donné lecture, à l'issue de la réunion du Conseil, tenue au Palais de Carthage, sous la présidence du chef de l'Etat, Béji Caid Essebsi.



Ph. : DR

«Cette lâche opération terroriste confortera encore plus la détermination du gouvernement à traquer les terroristes partout où ils se trouvent et à éradiquer le terrorisme dans le pays», a-t-il ajouté.

La guerre contre le terrorisme est «un combat harassant et de longue haleine» qui commande de «conjuguer les efforts», «renforcer la cohésion nationale» et «placer l'intérêt du pays au-dessus de toutes les considérations»,

souligne encore la déclaration, appelant à la vigilance, à la disponibilité, à la persévérance et aux sacrifices, dans la guerre contre le terrorisme. Dans cette déclaration, le Conseil des ministres a également fait l'éloge du rôle des héros de la Garde nationale, de l'armée et des unités sécuritaires dont il a dit qu'ils «ne cessent de consentir les plus lourds sacrifices et resteront un bouclier de la patrie et un bastion imprenable contre le terrorisme, sur lequel se briseront toutes les tentatives désespérées visant à déstabiliser le processus démocratique et à ralentir la marche du peuple vers le développement et le progrès».

Le Conseil a également salué la mémoire des gardes nationaux tombés en martyrs à Boulaâba et exprimé ses condoléances à leurs familles respectives et à la famille sécuritaire éplorée.

Mondji Tahri/ agence

Sahara occidental

Le Conseil des ministres condamne fermement l'obstruction par le Maroc

Le Conseil des ministres sahraoui a condamné jeudi, les politiques de l'Etat marocain de la procrastination et l'obstruction aux efforts internationaux, exigeant une action de l'ONU à décoloniser la dernière colonie en Afrique. Dans un communiqué publié à l'issue de sa réunion tenue sous la présidence du président de la République, Mohamed Abdelaziz, a souligné que le cadre politique et juridique du conflit du Sahara occidental est spécifié dans la Charte et des résolutions des Nations unies, appelant l'ONU à agir en faveur de la zone de conflit du Sahara occidental sous sa responsabilité. Le communiqué a appelé à intervenir pour la levée de l'état de siège militaire imposé par le Maroc sur les territoires occupés du Sahara occidental, et d'arrêter les violations flagrantes des droits de l'homme commises par le Maroc contre les civils sahraouis. Il a souligné la nécessité d'exercer des pressions nécessaires sur le Maroc afin de libérer immédiatement tous les prisonniers de Gdeim Izik et les prisonniers politiques sahraouis qui croupissent encore dans les prisons marocaines. Le Conseil a également appelé à mettre en place un mécanisme efficace de l'ONU pour y inclure la surveillance et la protection des droits de l'homme au Sahara occidental. Par ailleurs, le Conseil des ministres sahraoui a salué la position historique de l'Algérie autour du soutien à la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance. Dans un communiqué, le Conseil a souligné les relations de fraternité, d'amitié et de coopération qui existent entre les deux peuples frères : l'Algérie et la République arabe sahraouie démocratique, (RASD), a indiqué un communiqué. A cet égard, le Conseil des ministres sahraouis a souligné la coopération entre les deux pays sur diverses questions régionales, africaines et internationales d'intérêt commun.

R.R. M./SPS



Sommet d'Obama contre le «terrorisme»

Aucune mesure concrète retenue

■ Les États-Unis ont cherché jeudi à mobiliser la communauté internationale contre le «terrorisme» jihadiste, lors d'un Sommet mondial à Washington qui n'a toutefois accouché d'aucune mesure concrète.

Le président Barack Obama et son secrétaire d'État John Kerry ont bouclé à Washington une gigantesque réunion de trois jours «contre l'extrémisme violent», en présence de représentants de plus de 60 gouvernements et organisations, dont le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, celui de la Ligue arabe Nabil al-Arabi, la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini, le ministre de l'Intérieur français Bernard Cazeneuve ou encore le chef du renseignement russe Alexandre Bortnikov. Un rendez-vous préparé de longue date par la Maison-Blanche et qui était censé prendre toute sa résonance après les attentats islamistes de Paris et Copenhague et en pleine offensive militaire contre le groupe État islamique en Irak et en Syrie. «Nous sommes ici aujourd'hui parce que nous sommes unis contre le fléau de l'extrémisme violent et du terrorisme», a lancé Barack Obama, exhortant les gouvernements alliés à rester «inébranlables dans le combat contre des organisations terroristes». Mais, a prévenu le président américain, cette lutte «n'a rien à voir avec le fait d'être juif, chrétien ou musulman: nous sommes tous dans le même bateau et nous devons nous épauler pour sortir de cette crise». Obama, comme le fait toute son administration depuis des mois, a bien pris soin de ne jamais parler de «lutte contre l'islamisme radical»: une précaution de langage destinée à ne pas stigmatiser l'islam mais que l'opposition américaine républicaine lui reproche. Aux yeux du président démocrate, «l'idée selon laquelle l'Occident est en guerre avec l'islam est un horrible mensonge», tout comme l'est l'hypo-

thèse que «nous serions engagés dans un choc des civilisations». Obama avait marqué les débuts de sa présidence en 2009 par un discours resté fameux au Caire où il avait tendu la main au monde musulman. Mais son adversaire politique, le sénateur républicain John McCain a rétorqué dans un tweet que «l'idée selon laquelle l'islam radical n'est pas en guerre avec l'Occident est un horrible mensonge». Le chef de la diplomatie John Kerry a préféré inscrire la lutte contre le «terrorisme», notamment islamiste, dans le cours de l'histoire contemporaine: «Le 20^e siècle s'est défini par la lutte contre la grande dépression économique, l'esclavage, le fascisme et le totalitarisme. C'est maintenant à notre tour (...) On nous demande aujourd'hui de mener une nouvelle guerre contre un nouvel ennemi», s'est-il exclamé, parlant du «combat fondamental de notre génération». Pour son homologue jordanien, Nasser Judeh, il s'agit même de la «Troisième guerre mondiale (...) notre guerre en tant que musulmans (...) notre guerre collective en tant que communauté internationale». De fait, a renchéri Ban Ki-moon, «l'émergence d'une nouvelle génération de groupes terroristes comme Daech (acronyme arabe de l'EI, Ndlr) et (le groupe islamiste nigérian) Boko Haram représente une grave menace pour la paix et la sécurité mondiale». Outre que Washington s'alarme que ces organisations contrôlent de vastes pans de territoires, il estime que plus de 20 000 combattants étrangers de plus de 100 pays ont rejoint l'EI en quelques mois, dont 4 000 venus d'Europe. C'est «sans précédent», a relevé John Kerry et c'est autant que le nombre de jihadistes partis «se battre en Afghanistan dans



les années 1980 (...) au cours d'une décennie». Bernard Cazeneuve a réaffirmé que «plus de 400 jeunes Français sont aujourd'hui présents dans la zone irako-syrienne» et que «près de 1 400 Français sont impliqués, d'une façon ou d'une autre, dans les filets combattantes». La conseillère à la sécurité nationale de la Maison-Blanche, Susan Rice, a confirmé l'engagement de son pays

à accélérer le partage de renseignements avec ses alliés sur les jihadistes étrangers. Mais au-delà des appels au «rassemblement» de la communauté internationale, la réunion n'a produit aucune mesure concrète. Un «Sommet sans contenu», a tonné le représentant républicain Michael McCaul. D'autres, anonymes, ont moqué un «colloque sans intérêt». Le communiqué final de la

Maison-Blanche a toutefois vanté «un plan d'action contre l'extrémisme violent» adopté par les participants et censé produire «des avancées concrètes (...) au cours d'un Sommet qui se tiendra en marge de l'Assemblée générale de l'ONU» en septembre prochain. «Il nous faudra peut-être des années voire des décennies pour réussir, mais nous l'emporterons», a assuré M^{me} Rice.



Points chauds

Atermoiements Par Fouzia Mahmoudi

François Fillon, ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy, qui espérait il y a quelques mois encore avoir une chance de représenter son parti à la présidentielle de 2017, mais dont les chances aujourd'hui son bien faibles, continue néanmoins de donner de la voix et de partager ses opinions sur la politique de son pays. Cette semaine, l'ex-Chef de gouvernement a affirmé qu'il voterait «bien sûr, sans aucune hésitation» pour le PS en cas de duel PS-FN au second tour de l'élection présidentielle, contrairement à la législative dans le Doubs où il n'y avait «aucun danger pour la République». «À une élection présidentielle, si ce qui était en jeu, c'étaient les valeurs de la République, bien entendu, sans aucune hésitation. Et j'espère bien que le candidat de la gauche appellerait à voter pour le candidat de la droite dans la même circonstance», a répondu l'ancien Premier ministre à la question de savoir pour qui il voterait en cas de duel FN-PS au second tour d'une présidentielle. Pourtant, cette position de François Fillon n'est pas sa première sur la question et depuis quelques années il a tendance à changer de discours assez régulièrement. En effet, en mars 2011, celui qui est alors Premier ministre explique aux députés UMP que «tout conduit à voter contre le Front national au second tour des cantonales». François Fillon ajoute: «En cas de duels PS-FN», il faut voter contre le FN. En avril 2012, en pleine campagne présidentielle, le Premier ministre évoque les législatives. Et donc l'éventualité d'un duel FN/PS. François Fillon fait alors sienne la politique du «ni ni». Après avoir expliqué que les forces politiques auxquelles il appartient n'ont «jamais au grand jamais» «frayé» avec le Front national, François Fillon ajoute: «Je n'ai pas envie non plus de voter pour le PS parce que je suis en train de le combattre.» Quelques mois plus tard alors qu'il est désormais dans l'opposition, François Fillon change encore de position concernant le vote en cas de duel PS/FN. Cela concerne cette fois les futures municipales de 2014. Le député lance: «Aux municipales, je conseille de voter pour le moins sectaire. [...] Cela peut arriver, je ne dis pas que c'est toujours le cas, mais ça peut arriver qu'un socialiste soit plus sectaire qu'un FN». Une prise de position qui n'avait pas manqué de faire réagir. Celui qui était encore pour quelques mois premier secrétaire du PS, Harlem Désir, avait dénoncé une position «inacceptable» et «indigne» d'un ancien Premier ministre. «S'il y a un réel danger de victoire du FN, je ne mets cependant pas l'extrême droite et le PS sur le même plan», avait quant à lui tempéré Alain Juppé, vantant le «ni ni». Enfin, début février, François Fillon retrouve la position qui était la sienne en 2012: ni FN, ni PS. L'ancien Premier ministre ne précise cependant pas s'il appelle à l'abstention, ou au vote blanc pour la législative partielle du Doubs. Reste à savoir pourquoi Fillon change encore une fois son fusil d'épaule et si cela a un rapport avec l'importante popularité d'Alain Juppé qui n'a lui pas hésité à soutenir le candidat PS dans le Doubs. Mais peut-être la criante de voir Front National accéder au pouvoir est ce qui a sincèrement poussé Fillon à changer une fois encore son discours. D'autant plus que tous les sondages placent Marine Le Pen au second tour de la présidentielle avec ainsi avec elle une véritable chance pour l'extrême droite d'accéder enfin à l'Élysée. F. M.

Venezuela

Le maire de Caracas arrêté pour une tentative présumée de coup d'État

Le maire de Caracas et figure de l'opposition vénézuélienne, Antonio Ledezma, a été arrêté jeudi par les services de renseignement, soupçonné, selon le président Nicolas Maduro, d'avoir encouragé à mener un coup d'État dans le pays. «Ledezma, qui a été arrêté aujourd'hui sur ordre du parquet, doit être inculpé par la justice vénézuélienne pour qu'il réponde de tous les délits commis contre la paix dans le pays, la sécurité, la Constitution», a dit Maduro en référence à une tentative présumée de coup d'État qu'il avait dénoncée le 13 février. Le président s'est exprimé lors d'une intervention à la radio et à la télévision peu après l'annonce par l'épouse de l'opposant de son arrestation lors d'une opération à laquelle au moins 80 membres des services de renseignement (Sebin) ont participé, faisant irruption dans ses bureaux dans l'est de Caracas. Maduro a réitéré ses accusations selon lesquelles l'opposition avait fomenté un coup d'État avec l'appui des États-Unis. Washington a aussitôt réagi indiquant dans un communiqué que «les accusations portées par le gouvernement vénézuélien selon lesquelles les États-Unis seraient impliqués dans une conspiration pour un coup d'État et une déstabilisation sont sans fondement et fausses». Pour preuve de ce supposé coup d'État, le président socialiste a cité un document signé par le maire de Caracas, le dirigeant de l'opposition Leopoldo Lopez, incarcéré depuis un an, et Maria Corina Machado, destituée de son mandat de députée en 2014, intitulé «Accord national pour la transition», diffusé par la presse locale le 11 février et qui présente une série de propositions politiques et écono-

miques. «Ce n'est qu'à travers la justice que nous pourrions faire échouer ces tentatives de coups d'État et offrir une paix permanente (...) Ceux qui sont derrière ces tentatives de coups doivent payer (...) en cellule, ils doivent aller en prison», a ajouté Maduro. Ledezma a été arrêté peu après 17h00 (21h30 GMT). Il a annoncé sur Twitter l'arrivée des policiers sur son lieu de travail. «Mon bureau est perquisitionné en ce moment même par des policiers du régime», a-t-il écrit. «Ils ont emmené Antonio Ledezma en le frappant, ils ont détruit tout ce qu'ils ont trouvé sur leur passage, ils ne lui ont pas laissé le temps de parler, ils n'ont pas laissé de temps pour informer qui que ce soit», a déclaré son épouse, Mitzzy Capriles de Ledezma, à la Radio Union. Selon elle, les membres des services de renseignement sont arrivés à bord de «10 blindés» au bureau du maire pour procéder à son arrestation. Au moment de quitter l'immeuble, ils ont «tiré en l'air à plusieurs reprises» pour disperser la foule qui s'était rassemblée, a-t-elle ajouté. «Plus de 80 fonctionnaires» ont été mobilisés, «tout un déploiement pour le prendre, ils n'ont pas présenté de mandat d'arrêt», a déclaré à la radio son avocat Omar Estacio. Agé de 59 ans, Ledezma est un vétéran de l'opposition vénézuélienne et a été sénateur, député et gouverneur du district de Caracas. Il a été élu maire de Caracas en 2009 puis réélu à cette fonction en 2013. Le président Maduro accuse également Ledezma, qu'il surnomme «le vampire», d'être un des instigateurs des manifestations antigouvernementales initiées par des étudiants pour protester contre l'insécurité, l'inflation et les pénuries au Venezuela

au cours desquelles 43 personnes ont été tuées entre février et mai 2014. Il lui reproche aussi d'avoir participé au mouvement «La Salida» («La Sortie») qui vise à obtenir la chute du président Maduro. Le président, élu sur le fil en avril 2013 après le décès de Hugo Chavez, emploie la même rhétorique que son mentor et prédécesseur, dénonçant régulièrement des tentatives de putsch orchestrées par la droite locale, soutenue par des complices aux États-Unis et en Colombie, sans jamais apporter de preuves de ces complots. Des militants et des responsables de l'opposition ont manifesté jeudi leur solidarité avec le maire et ont critiqué le gouvernement du président Maduro. «Le gouvernement n'arrive pas à faire face à la crise (économique), son seul recours, c'est la violence, ils se sont jetés dans ce précipice, l'outil de la répression génère de nouveaux problèmes», a déclaré à des médias locaux Jesus «Chuo» Torrealba, le chef de la coalition d'opposition Table de l'unité démocratique (MUD). L'opposante radicale Maria Corina Machado a estimé dans un message posté sur Twitter que l'arrestation de M. Ledezma était «un acte désespéré de la dictature contre un véritable démocrate». «Ma plus grande solidarité avec le maire Ledezma après cette arrestation inattendue», a écrit pour sa part sur Twitter Ramon Muchacho, le maire du district aisé de Chacao, dans l'est de la capitale, où se concentrent les opposants au président Maduro. Le Venezuela traverse depuis plusieurs mois une crise économique et sociale grandissante que Nicolas Maduro ne parvient pas à juguler.



Théâtre/ «Noces de sang» de Lorca au TNA

L'offrande artistique de Ziani au public

■ Ziani a judicieusement utilisé les éléments de distanciation avant la lettre, Lorca préfigurant en cela Brecht, par un coryphée collectif et par moments des phases scéniques (flaques de lumière, discrètes il est vrai, musique de Saoudi sur scène ou encore l'adresse directe au public).

Par Nadjib Stambouli

La disparition de Federico Garcia-Lorca, assassiné en 1936 par les fascistes franquistes et la narration de ce tragique événement a au fil du temps estompé l'apport de ce grand poète au théâtre, mais Dieu merci, pas en Algérie, puisqu'on en est à la deuxième pièce de cet auteur, après «*La maison de Bernarda Alba*» montée par Allal El Mouhib à la fin des années 80. Les hommes de théâtre algériens ont donc compris que Lorca, par les thèmes qu'il aborde et sa façon de disséquer la société espagnole, leur parle également, donc parle également au public algérien. C'est ce lien, cette passerelle entre les deux sociétés, l'ibérique et l'algérienne, la patine du temps n'ayant en rien altéré les pesanteurs millénaires qui les traversent, qu'à su mettre en valeur Ziani Chérif Ayad avec le talent qu'on lui connaît et qui dans «*Noces de sang*» se confirme avec force. La pièce, et c'est au

public de la découvrir, traite d'un drame social, d'une tragédie même, autour d'un mariage qui «*tourne mal*» (d'où le titre...) sur fonds d'ingrédients cornéliens tissés sur une histoire d'amour secrète mais qui se dévoile au grand jour dans un défilé de coups de théâtre, c'est le cas de le dire. Ce ne serait pas faire injure au suspense, que de révéler que l'héroïne meurt «*à la fin*», cet épilogue conférant à la pièce sa charge mélodramatique. Ziani a judicieusement utilisé les éléments



Le metteur en scène Ziani Chérif Ayad

de distanciation avant la lettre, Lorca préfigurant en cela Brecht, par un coryphée collectif et par moments des phases scéniques (flaques de lumière, discrètes il est vrai, musique de

Saoudi sur scène ou encore l'adresse directe au public). Le décor est plus qu'attrayant, réunissant les deux principaux socles de la scénographie, l'esthétique et l'utilitaire, notamment les éventails, objet typiquement andalou, avec de belles peintures évoquant l'Espagne et les figures de proue de sa peinture, et la surprise sera moindre quand on sait que le décorateur n'est autre que Arezki Larbi. Le texte, une traduction fidèle, est très agréable à écouter, à voir est-on tenté d'ajouter. Mais à notre sens, personne n'aurait crié au scandale ou à la trahison de l'esprit de Lorca s'il avait été délesté de quelques passages, notamment ceux «*trop*» poétiques, qui par moments alour-

dissent le rythme de la pièce (à moins que ces lenteurs ne soient dues aux premières représentations...). L'autre agréable surprise est sans contester la direction d'acteur, qui nous a fait découvrir d'authentiques talents, notamment des comédiennes tout simplement brillantes, l'accent de l'est ajoutant à ce charme, leurs pairs masculins, quoique jouant plutôt dans la réserve, ne démeritant nullement. On ne pourrait enfin s'exonérer du devoir de mentionner le nom de Sonia, directrice du TRA où a été monté ce spectacle, qui a montré qu'elle ne s'est pas trompée en optant sur une valeur sûre comme Ziani qui aura réussi à nous réconcilier avec le théâtre de qualité. En somme, allez voir «*Noces de sang*», vous ne le regretterez pas... N. S.

L'outrecuidance du mobile au théâtre

A LA FIN du spectacle, au moment du salut au public et de l'ovation réservée par ce dernier à la troupe et au metteur en scène, Ziani Chérif Ayad a déclaré qu'il a «*failli abandonner le théâtre à cause de... l'utilisation du portable par une partie du public en plein spectacle*»... Cette manie, nouvelle bien sûr, est le fait de spectateurs, probablement plus habitués à être supporteurs de foot ou à fréquenter les souks qu'à observer le silence pendant une représentation, énervant ainsi public et acteurs sur scène. Il s'agit de tarés, d'idiots qui n'ont pas leur place dans un théâtre. Pourtant, à l'entrée, une affiche mentionne clairement qu'ils devraient éteindre leur téléphone, ce qui est la moindre des politesses, mais allez parler de correction à des brutes incultes et ignares qui devraient être interdits d'accès par les directions de tous les théâtres. N. S.

Concert de musique «De cordes et d'accords» à Alger

Une belle randonnée à travers les siècles

«*De cordes et d'accords*», un concert de musique animé jeudi soir à Alger par le duo féminin, Vera Ait Tahar au violon et Francesca Romana Di Nicola à la harpe, dans une belle randonnée à travers les siècles, où les courants classique, postromantique et moderne ont été revisités.

Belle formule que ce duo de cordes qui s'est produit devant un public nombreux, durant près de deux heures, dans une prestation de haute facture marquée par la pureté des sonorités mélancoliques du violon et les arpegges cristallins de la harpe.

À l'Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio algérienne, l'on est remonté, dans une ambiance sereine et conviviale, à l'époque classique où les pièces musicales devaient être courtes et enchaînées pour ne pas lasser la cour royale.

Parmi les pièces interprétées, *Air* de Jean Sébastien Bach, *Sonate en La Mineur* en quatre mouvements de Georg Philipp Telemann, *Lascia ch'io Pianga* de Georg Friedrich Haendel, *Menuet* de Luigi Boccherini et *L'Hiver* (tiré des quatre saisons) d'Antonio Lucio Vivaldi.

Dans des atmosphères paisibles et apaisées, la virtuosité était au rendez-vous, avec des échanges entre les deux musiciennes pleins de complicité, au plaisir d'une assistance attentionnée, présente sur invitation.

L'ère postromantique a ensuite été enchaînée avec les pièces *Sérénade* de Joseph Haydn, et *Mélocie* de Christoph Willibald Gluck, laissant ainsi ce beau voyage dans le temps se poursuivre.

Vera Ait Tahar et Francesca Romana Di Nicola ont fait montre de toute l'étendue de

leurs talents respectifs, dans une rigueur académique absolue, où technique, maîtrise, dextérité et musicalité étaient les maîtres mots.

Les pièces *Cygne* de Camille Saint-Saëns, *Sérénade espagnole* de Alexandre Glazounov, *Intermezzo* de Pietro Mascagni, *Entr'acte* de Jacques Ibert, *Méditation* de Jules Massenet, *Tango* de Astor Piazzolla et *Variations* de Charles Dancla ont conclu cette soirée onirique.

Hamid Grine, ministre de la Communication, Michele Giacomelli, ambassadeur d'Italie en Algérie, et Chabane Lounakel directeur général de la Radio algérienne, ont honoré de leur présence cette belle randonnée à travers les siècles qui s'est conclue avec des compositeurs de l'époque moderne. F.H.

L'exposition collective «D'art Abdelatif»

Sept artistes au rendez-vous

L'exposition collective «D'art Abdelatif», regroupant les œuvres de plasticiens algériens émergeant sur la scène artistique ou étudiants aux Beaux-Arts, a été inaugurée jeudi soir à Alger et se poursuivra jusqu'au 19 mars. Visible dans deux pièces de la Villa Dar Abdelatif (XVI^e siècle), cette exposition propose de faire découvrir le travail de sept artistes, âgés entre 20 et 40 ans, à travers des peintures et des photographies,

allant du simple portrait à des œuvres plus conceptuelles. Avec des approches esthétiques diverses, les œuvres exposées offrent un échantillon de la vitalité d'une «*jeune scène artistique algérienne*» dont les représentants, les peintres particulièrement, tentent d'explorer de nouveaux territoires en s'inspirant d'autres arts comme la musique, le cinéma, la littérature ou encore la danse.

Cette recherche de passerelles

entre la peinture et d'autres formes artistiques est très présente dans les univers des deux plus jeunes exposants, Yasmine Bourouilla et Sergoua Belkis Sara, respectivement âgées de 22 et 24 ans. Aux côtés de trois portraits de proches et d'amis, Yasmine Bourouilla s'est peinte elle-même en danseuse dans «*Sonnet Paradis*», un tableau qui mêle finesse des traits et vivacité des couleurs dans la représentation du mouvement. Cette

œuvre inspirée par une chanson onirique d'un groupe anglais d'électro-pop, a été réalisée dans le cadre de recherches universitaires à l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger, explique cette jeune étudiante en quatrième année, qui ambitionne de faire fusionner la peinture avec sa seconde passion, la danse contemporaine, lors de «*performances*» qui accompagneraient ses futures expositions. M.K.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Espace d'exposition «*La Baignoire*»
Jusqu'au 28 février :
Exposition de photos intitulée Chawari3.

Salle Ibn Khaldoun
26 février :
Concert musical animé par l'artiste jordanienne Macadi Nahhas.

Musée public national du Bardo
Jusqu'au mois de mars :
Exposition «*Pouvoirs des perles d'Afrique*» (collection de Tonia Marek).
Jusqu'au 28 février :
L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, en partenariat avec la maison d'édition Synopsis, organise une exposition de livres.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 28 février :
6^e Festival international d'art contemporain.

Palais de la culture Moufidi-Zakaria
Jusqu'au 28 février :
Exposition de l'artiste peintre Fatiha Bisker.

Galerie d'arts Aïcha-Haddad
Jusqu'au 28 février :
Exposition de l'artiste Ahmed Mebarki.

Coup-franc direct

Qui croire ?

Par Anouar M.

Le président du Comité olympique, Berraf, connu pour être très proche du patron de la CAF, Issa Hayatou, a révélé que l'Algérie n'aura pas l'organisation de la CAN 2017 et fait préparer donc l'opinion publique à un éventuel échec après celui consommé pour les éditions 2019 et 2021 que l'Algérie n'aura pas aussi. Toutefois, le ministre des Sports, Tahmi, lui, ne partage pas le même avis et affirmera que cela n'est que spéculation et qu'il faudra attendre avant d'être fixé sur le sort de cette édition que l'Algérie souhaite abriter pour renouer avec les grands rendez-vous. Il est à se demander qui croire entre les deux personnalités qui nous donnent deux versions différentes et qui ne semblent pas prêtes à accorder leurs violents sur une même déclaration sachant que cette compétition emballe tous les Algériens qui seraient avides de sensations fortes et qui souhaitent surtout revivre les émotions de l'organisation d'un tel événement après l'avoir déjà abrité en 1990. En fait, la suspicion a gagné l'opinion publique depuis l'annonce d'un clash entre le président de la CAF, Hayatou et celui de la FAF, Raouraoua pour une question de candidature à la présidence de l'instance panafricaine. Les deux éléments ne sont plus sur la même longueur d'onde et certains craignent que le Camerounais se venge sur l'Algérie en l'écartant de l'organisation de cette compétition. A. M.

Aide de l'Etat aux clubs professionnels Seulement 14 équipes ont répondu présent

Sur les trente-deux clubs de Liges 1 et 2 professionnelles de football, moins de la moitié (14 clubs) s'est présentée au ministère des Sports avec les documents exigés pour bénéficier de l'aide de l'Etat, a appris l'APS mercredi auprès de la Ligue de football professionnel (LFP). «Concernant l'aide de l'Etat aux clubs, le ministère des Sports a saisi la LFP pour l'informer que sur les trente-deux clubs de Liges 1 et 2, moins de la moitié (14 clubs) s'est présentée au ministère avec des

documents exigés», précise la même source. Le président de la LFP Mahfoud Kerbadj, a lancé lors de la réunion du conseil d'administration de la LFP, tenue mardi à Alger, un appel aux clubs de Liges 1 et 2 professionnelles retardataires de se rapprocher du ministère afin de pouvoir accéder à cette aide.

La plupart des équipes professionnelles sont au bord de la faillite et ne parviennent à mener leur mission, que grâce aux aides attribuées par les pouvoirs publics.

Judo

Deux judokas japonais les 27 et 28 février à Alger

Deux anciens judokas japonais, champions olympiques à Athènes (2004) et Pékin (2008) dirigeront des séances d'entraînement avec des athlètes algériens les 27 et 28 février à Alger, a indiqué l'ambassadeur du Japon en Algérie, Fujiwara Masaya, mercredi à l'APS.

«Deux judokas japonais, médaillés d'or aux JO d'Athènes et de Pékin, seront présents les 27 et 28 février à Alger pour des séances d'entraînement avec des judokas algériens, dans l'optique des prochaines échéances, dont les Jeux olympiques de 2020 à Tokyo», a indiqué Masaya, en marge de l'inauguration d'une exposition sur l'histoire des arts martiaux au Japon, au centre des arts et de la culture (Bastion23) d'Alger.

Pour l'ambassadeur du Japon, l'inauguration de cette exposition «contribuera à la consolidation des relations entre l'Algérie et le Japon dans le domaine sportif». «Je me réjouis de constater qu'ils existent de nombreux clubs d'Arts martiaux en Algérie où de nombreux Algériens s'entraînent comme amateurs et aussi comme sportifs de haut niveau en participant à des compétitions nationales et internationales», a-t-il ajouté. L'exposition, ouverte jusqu'au 10 mars prochain, présente l'évolution des techniques



de combat des samourais au cours des siècles à travers la présentation de 40 pièces (Monture de sabre, casques, épée d'entraînement, équipements de protection...).

Supercoupe d'Afrique/ESS-Ahly du Caire au stade Tchaker de Blida L'Aigle Noir pour survoler haut

Encore une fois, l'Entente de Sétif sera au rendez-vous avec l'histoire en disputant ce soir la Supercoupe d'Afrique face à la redoutable et prestigieuse équipe du Ahly du Caire au stade Mustapha Tchaker de Blida.

Par Anouar M.

Les gars des Hauts-Plateaux qui ont décroché la Ligue des champions d'Afrique tenteront d'aligner un autre titre et garnir leur vitrine avec un autre trophée même si cela ne sera pas vraiment facile devant l'équipe égyptienne qui est considérée comme l'équipe du siècle en Afrique pour tous les trophées décrochés en Afrique.

Malgré cela, les Sétifiens ne se présenteront pas en victime expiatoire et joueront toutes leurs cartes pour tenter de décrocher ce titre surtout qu'il bénéficieront du soutien de leur public et des fans algériens en général dans cette compétition qui se joue sur un match et sur le terrain déten-



Les Sétifiens prêts à relever le défi

teur du trophée de la Ligue des champions d'Afrique qui donnera la réplique au vainqueur de la Coupe de la Confédération africaine qui est le Ahly pour cette saison. Les pouillains de Kheireddine Madoui devraient être vigilants et surtout concentrés sur leur sujet du début jusqu'à la fin lors de cette rencontre très difficile surtout qu'il s'agit d'une formation habituée aux victoires dans ce genre de compétitions.

L'Entente comptera certainement sur ces baroudeurs que sont Ziaya,

Belamiri et Djahnit pour tenter de déverrouiller la défense égyptienne et essayer de prendre le dessus même s'ils savent que cela ne sera pas vraiment facile, surtout quand on sait que les Egyptiens viennent aussi pour décrocher ce titre. L'essentiel pour les gars des Hauts-Plateaux est de se donner à fond pour prouver que le titre acquis au mois d'octobre dernier n'était pas le fruit du hasard et qu'ils sont toujours prêts à relever le défi dans ce genre de rendez-vous relevé. A. M.

Homologation des infrastructures sportives De nouveaux textes de loi en voie d'élaboration

De nouvelles dispositions réglementaires relatives à l'homologation des stades de football et autres infrastructures sportives, sont en voie d'élaboration, a indiqué jeudi le ministre des Sports, Mohamed Tahmi.

Le ministre, qui s'exprimait à l'issue de l'installation de la commission nationale exécutive de prévention et de lutte contre la violence dans les infrastructures sportives, a affirmé que les nouvelles dispositions en question devraient réunir le climat nécessaire pour le déroulement des rencontres dans de bonnes condi-

tions. Il a ajouté que la commission exécutive de lutte contre la violence sera impliquée dans l'élaboration de ces textes de loi auxquels vont se référer les commissions concernées par l'homologation des infrastructures sportives pour autoriser ou non le déroulement des manifestations sportives dans des enceintes précises. Le problème se pose d'ailleurs avec acuité en football, où certaines rencontres des Championnats de différents paliers se déroulent dans des stades ne disposant pas des normes requises. Les observateurs font remarquer que les conditions rete-

nues dans le cahier des charges du professionnalisme en matière de stade ne sont souvent pas respectées lors de la domiciliation des matches des clubs des deux Liges professionnelles. Récemment, la FAF a procédé à la décentralisation de l'opération de l'audit des stades. Une commission spéciale pour l'homologation des stades des deux Championnats professionnels a été mise en place.

Les stades abritant les rencontres des divisions inférieures seront désormais soumis au contrôle de commissions régionales.

La délégation d'Al Ahly se recueille à la mémoire des martyrs

La délégation d'Al Ahly d'Egypte de football s'est recueillie jeudi au sanctuaire des martyrs (Alger) à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale. Le président du club cairote Mahmoud Tahar a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la révolution. Etaient présents à la cérémonie, le ministre des Sports Mohamed Tahmi, le président de la FAF Mohamed Raouraoua, le secrétaire général de l'Organisation nationale



des moudjahidine Saïd Abadou, l'Ambassadeur d'Egypte en Algérie

Omar Ali Abou Aich ainsi que des représentants du ministère des Affaires étrangères. L'équipe de football d'Al Ahly est arrivée ce jeudi à Alger en provenance du Caire en prévision du match de la Supercoupe d'Afrique face à la formation algérienne de l'ES Sétif, prévu samedi à 16h00 au stade Mustapha Tchaker de Blida. La Supercoupe d'Afrique de football oppose au début de chaque année le vainqueur de la Ligue des champions (ES Sétif) au détenteur de la Coupe de la Confédération (Al Ahly).

Prévention et lutte contre la violence Installation de la commission nationale

Une commission nationale exécutive de prévention et de lutte contre la violence dans les infrastructures sportives a été installée jeudi par le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, dans une nouvelle approche visant à réduire ce fléau qui a pris des proportions inquiétantes. Cette commission succède à celle consultative qui avait exercé lors des dernières années mais qui n'a pas été efficace vu ses «attributions limitées», a expliqué le ministre au cours de la cérémonie organisée au siège de

son département à Alger. La nouvelle structure, composée de trente-deux membres, est présidée par le chef de cabinet du ministère des Sports. Elle est élargie à d'autres secteurs (intérieur, justice, éducation nationale, communication, jeunesse, presse, société civile etc.), et aux comités de wilaya. La même projection est établie au niveau local avec la création de sous-commissions. Les membres de la commission nationale sont désignés pour une période de trois années renouvelables. Le cadre

réglementaire et juridique de la commission en question impose à cette dernière un nombre d'actions à accomplir pour réussir dans sa mission, entre autres, la sensibilisation des familles à contribuer à la prévention et à la lutte contre la violence dans les infrastructures sportives, l'encouragement des initiatives du mouvement associatif dans le domaine de la prévention et la lutte contre la violence, et l'encouragement des études et des recherches relatives à la prévention et à la lutte contre le

fléau. Le ministre a rappelé, en outre, que la nouvelle loi sur le sport comporte 17 dispositions pénales à l'encontre des personnes qui se rendent coupables de ces actes et infractions nuisibles pour le sport national, un arsenal juridique devant rendre encore efficace le travail de la nouvelle commission, qui bénéficie de pas moins de treize attributions prévues par le cadre réglementaire et juridique dans lequel elle est censée exercer ses différentes missions.

Point d'ordre De la politique

Par Nazim Rochd

Dans la vie d'en bas, on se préoccupe d'être logé, de trouver du travail ou de le garder, de pouvoir nourrir sa famille, de s'habiller, et de pouvoir se soigner, de trouver de quoi payer le bus ou le taxi, l'électricité, l'eau et le téléphone. On se préoccupe de la route qui n'existe pas ou qui est défoncée, de l'éclairage qui fait défaut, de l'école qui est trop loin ou qui manque de beaucoup de choses, de la sécurité et de tranquillité. On pense aux enfants qui grandissent, à leur avenir, et à bien vieillir, à voyager peut-être. On se plaint d'être délaissé et de ce qui peut faire nuisance. On espère que le meilleur viendra, sans chercher à savoir comment. Sinon, on se révolte, quand on n'espère plus, quand rien ne va plus, contre la commune, la daïra ou la wilaya, contre ceux qu'on juge responsables et qui ont la solution aux problèmes. Parfois, le quotidien est animé, au hasard d'un calendrier électoral dont on peut tout ignorer, on vote ou on ne vote pas. Mais l'occasion est là, surtout, qui permet de découvrir qu'en haut ou à la marge il y a la politique, cette activité quasi ésotérique. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir qu'il existe des partis que l'on a l'habitude de voir et d'autres que l'on voit pour la première fois. Et puis, il y a aussi des personnalités, beaucoup de personnalités, qui de temps en temps sortent on ne sait d'où pour parler du pouvoir, des partis, du peuple, de tout et de rien. Les partis et les personnalités on ne sait pas de quoi ils vivent, ni ce qu'ils font

quand ils ne parlent pas. Cela peut n'avoir aucune importance, comme elle peut en avoir une. Cela dépend de ce qu'elles disent et de l'intérêt suscité. Et puis il y a les autres, plus ou moins courus ou écoutés. Mais, dans l'ensemble, la classe politique est suspendue entre une population, qui ne s'y reconnaît pas ou qui la trouve très éloignée de la vie réelle, et des ambitions qui ignorent les moyens de leur réalisation. C'est cela, en général, que l'on vote le moins possible. Surtout depuis qu'il est question de « changement » tous azimuts. Sachant que le peuple s'est transformé, depuis longtemps, en émeutier potentiel, seule garantie de se faire entendre et, surtout, d'éviter de se faire avoir par des élus dont il ne veut plus. Au mieux, parfois, on se rend en petit nombre aux meetings et autres rassemblements, dans l'espoir d'entendre du nouveau. Sans plus. A travers ce comportement, on comprend que le recours à la rue est bien un produit alternatif à la politique, représentée par les « islamistes », les « démocrates » et autres courants, aux discours indéfinissables. Tandis que l'Etat, entité immanente, plane dans sa sphère éthérée, loin des vicissitudes. En attendant, il faut se résoudre à laisser la pression sociale, seule et plus ou moins violente, jouer le rôle de régulateur des excès. Ce qu'elle fait et ce qu'elle est en train d'assurer avec quelques succès, sans se préoccuper de l'agitation des instances élues, qui ne se posent pas et ne poseront pas, avant longtemps, des questions sur ce qui anime les péristaltismes de la vie d'en bas. N. R.

Selon Marca

Le Real Madrid donne son accord final pour venir à Alger

LE CLUB espagnol du Real Madrid, a donné son accord final pour disputer un match amical en Algérie, dans une date qui reste à déterminer, a annoncé vendredi le quotidien Marca, très proche du club merengue. L'organisation de la venue du Real Madrid avait été décidée à l'issue d'un accord conclu en août 2013 entre l'opérateur de la téléphonie mobile Mobilis et Media Pro, précise la même source. La date du 18 mai 2014 avait été choisie en premier lieu entre les deux parties pour la programmation de ce match, avant d'être annulée, en raison de l'engagement des Madrilènes en Ligue des champions d'Europe, qu'ils avaient d'ailleurs remportée. Marca souligne que les coéquipiers de Cristiano

Ronaldo vont donner la réplique « à l'équipe algérienne, un club local, ou à une sélection des meilleurs joueurs de la Ligue 1 algérienne », un rendez-vous qui se jouera « probablement » en présence de l'ancien meneur de jeu de l'équipe de France, Zinedine Zidane, actuellement à la barre technique de l'équipe B du Real Madrid. Le quotidien ibérique a ajouté dans son article que cette rencontre se disputera au stade olympique du 5-Juillet qui « enregistre actuellement des travaux de rénovation et modernisation ». Le Real Madrid avait déjà donné la réplique à l'équipe nationale, en 1982, en match amical disputé au stade du 5-Juillet d'Alger. Les Verts l'avaient emporté sur le score de 2 à 1. R. S.

LE VIRUS EBOLA ET BOKO HARAM MENACENT QUE CHOISIR?



Akbou/ Béjaïa

La route nationale coupée une nouvelle fois

■ La RN 26 a été coupée au trafic automobile, une nouvelle fois, après une semaine seulement d'intervalle par des habitants d'Ifrane et Taharacht ou du lieu dit « la patte d'oie » à l'entrée de la ville du Piton.

Par H.Cherfa

Les protestataires dénoncent « le peu d'entrain des autorités à trouver une solution aux eaux usées qui coulent à ciel ouvert dans leurs champs depuis de longs mois et qui menacent leur santé ». Pour eux, « c'est un problème de santé publique étant donné que les eaux usées touchent directement les récoltes agricoles qui sont leurs seules sources de revenus ». Des protestataires n'ont pas hésité à soulever d'autres revendications dont « l'installation du réseau d'éclairage sur ce tronçon et la construction des ralentisseurs afin d'inciter les usagers à lever le pied sur l'accélérateur et à éviter des accidents mortels. Alors que les travaux de dédoublement de la RN

26 ont beaucoup avancé au niveau de ce tronçon, certains équipements routiers nécessaires restent à faire comme l'éclairage qui fait défaut ». Ajouter à cela l'absence d'accotements et de trottoirs met en danger la vie des piétons, notamment des enfants. Les frondeurs exigent aussi la pose de ralentisseurs. Pour rappel, le chef de daïra d'Akbou avait effectué trois sorties sur le terrain sans compter les sorties effectuées aussi par les services d'hygiène de la municipalité qui ont conclu que « les produits agricoles cultivés sur ces terres appartenant au secteur de l'hydraulique ne peuvent être écoulés sur le marché du fait qu'ils sont contaminés », nous a dit, hier, Arezki Iskounène, adjoint au maire. Et d'ajouter: « Cette coupure de route est l'œuvre d'un indivi-

du qui s'oppose aussi au règlement de cette situation d'un côté et qui revendique le contraire de l'autre ». « Nous lui avons proposé des solutions et il les a toutes rejetées sans raison ». Une délégation des protestataires avait été reçue il y a dix jours ainsi que ces derniers jours par le chef de daïra à qui il a été exposé les revendications demandées. A noter que la fermeture de cette route à grande circulation a causé de grands préjudices, une fois encore, aux usagers qui étaient bloqués dans cette localité. De très longues files de voitures se sont formées sur la route et les voyageurs qui étaient en nombre cette fin de semaine ne savaient plus à quel saint se vouer à cause de ce phénomène, de plus en plus, grandissant dans la wilaya.

H.C.

A quand l'ouverture du pont de l'oued Sebaou aux poids lourds ?

Les pileurs de sable ont fragilisé l'ouvrage

LE PONT de l'oued Sebaou à l'entrée de Baghlija a connu des désagréments importants causés par les pileurs de sable. L'extraction effrénée, d'une manière anarchique du sable, malgré son interdiction, a fragilisé l'ouvrage de plus de 100 m de long. C'est ainsi, que les autorités devant cette situation ont carrément procédé à l'interdiction à la circulation aux camions poids lourds et gros tonnage depuis plus de deux années. Pour gagner la ville de Baghlija, ces derniers sont contraints de parcourir plus de 20 km via Sidi Daoud, Takdempt, Sidi-Daoud. Une situation qui a provoqué la colère des transporteurs bien qu'ils majoraient les prix pour toutes les prestations fournies. Le président de l'APC de Baghlija, Hamidi Laïd, qui s'est

exprimé sur les ondes de la radio locale a indiqué que le pont est fermé depuis plus de deux années causant un énorme problème à la population locale qui selon lui est la première victime. Laquelle subit les conséquences et le développement de la région. A cet effet, le premier magistrat de la ville sollicite les hautes instances pour remédier à cette situation qui persiste et interpelle le directeur des travaux publics pour prendre le dossier en charge et trouver une solution avant de s'interroger à quand l'ouverture du pont ? Pour le directeur des travaux publics, Mustapha Kourabi, les travaux de renforcement des appuis sont en cours et des études sont engagées. « Ce n'est qu'à la fin des travaux de l'ouvrage et les résultats des études, pour voir si le pont résiste ou non

et le feu vert du CTC, qu'une décision sera prise quant à l'ouverture du pont aux camions. Pour l'heure, il a rassuré que les travaux sont en cours, notamment en ce qui concerne le chemin de wilaya (CW 2) reliant Naciria à Baghlija qui a connu, après les dernières intempéries, des glissements de terrain. Pour certains automobilistes la route est sérieusement endommagée. Des tronçons sont à la limite de praticabilité. Le directeur des travaux publics, Mustapha Kourabi, conscient de la situation, a rassuré les usagers de ladite voie que des études approfondies sont déjà entamées. Les travaux de drainage et d'assainissement sont à la phase de réalisation, a-t-il expliqué. Il a ajouté que les travaux de terrassement débuteront incessamment.

A. K.